

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 22 FÉVRIER 1992

Israël: après les pierres, les roquettes

d'après AFP et AP
JERUSALEM

Israël a ouvert une boîte de Pandore en tuant dimanche le chef du Hezbollah libanais: il doit désormais choisir entre une intervention massive et en profondeur au Liban pour briser les intégristes pro-iraniens ou accepter qu'une partie de sa population vive sous la menace des Katioucha.

«Celui qui promet que l'armée israélienne empêchera les tirs de Katioucha est soit un menteur, soit quelqu'un qui ne sait pas de quoi il parle. On ne peut pas empêcher les tirs de roquettes, on peut à la rigueur en réduire le nombre et la précision», a affirmé crûment l'éditorialiste du plus grand quotidien d'Israël, Yediot Aharonot.

Si l'opération menée jeudi par les parachutistes et les blindés israéliens contre les villages de Yater et Kafra dans le sud du Liban, où se trouvaient les lanceurs de roquettes, a été qualifiée de «succès» par les responsables militaires israéliens, aucun d'entre eux n'a affirmé que cela mettrait fin aux tirs de roquettes. Pire encore pour Israël, le Hezbollah ne semble pas avoir été sensible au «lourd avertissement» que lui a adressé le commandant de la région militaire nord d'Israël, le général Yitzhak Mordechai.

Hier, plusieurs Katioucha ont été tirées et l'une d'elles s'est abattue sur le moshav Granot Hagalil, en Galilée, tuant une fillette de cinq ans, la première victime civile d'un bombardement dans le nord du pays depuis 1985. Aucun militaire israélien n'a la naïveté de croire que des incursions ponctuelles au nord de la «zone de sécurité», occupée par Israël au Liban sud, mettront fin aux tirs de Katioucha. Mais l'Etat hébreu reste traumatisé par le «cauchemar libanais» et cherche à tout prix à éviter de revivre l'expérience de 1982 en intervenant à nouveau en profondeur au pays des Cédres.

«Le fait que, de nombreuses années après la fin d'une guerre

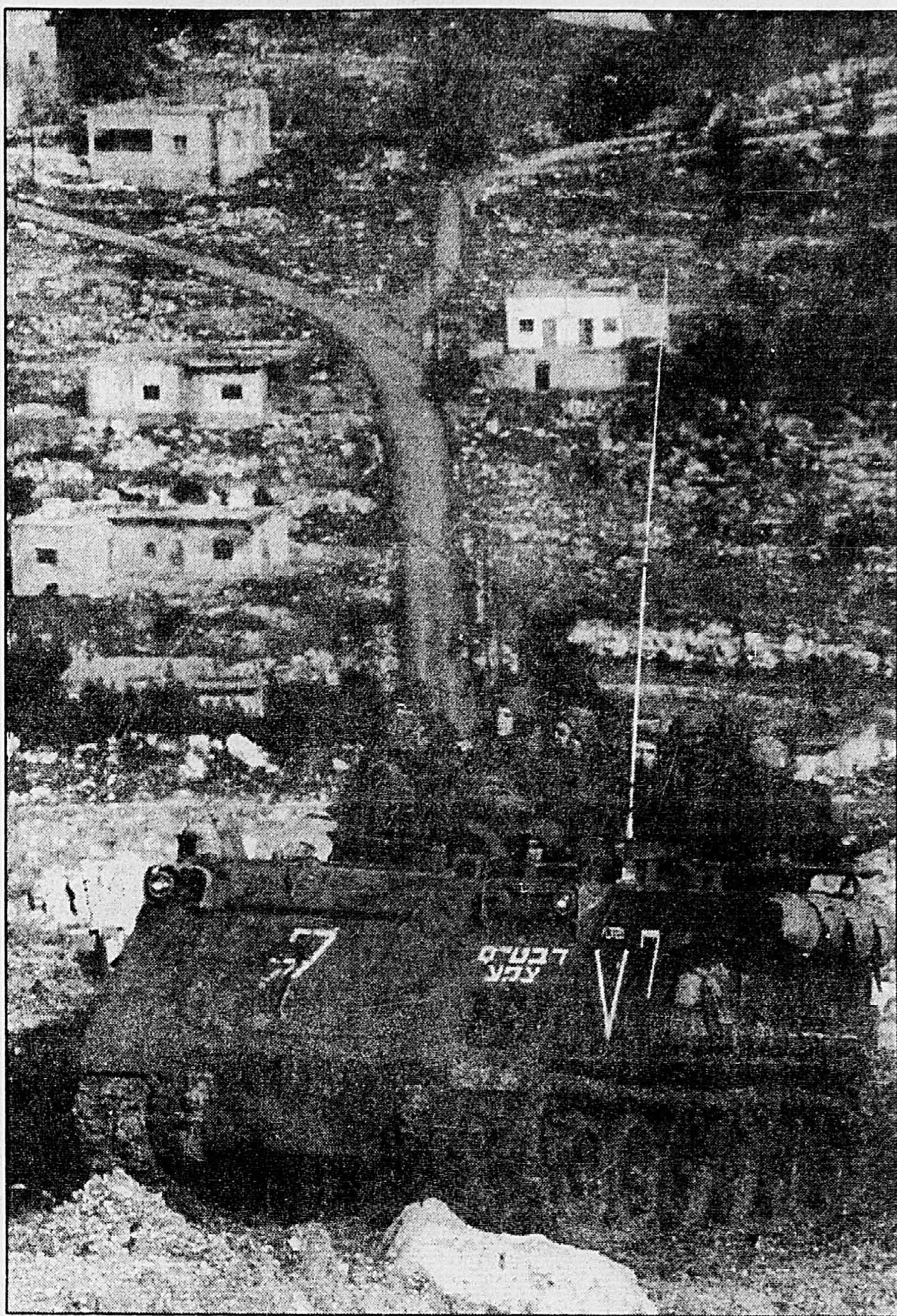
qui visait à mettre un terme à la menace venant du nord, nous nous retrouvions devant la nécessité de pénétrer à nouveau au Liban prouve les limites de notre capacité militaire dans ce pays. Il est illusoire d'espérer qu'une action de l'armée israélienne puisse venir à bout des bombardements de la Galilée», affirmait hier le quotidien Haaretz. «Notre expérience nous apprend qu'il est impossible de résoudre la question libanaise par une opération militaire aussi large, courageuse et meurtrière soit-elle», ajoutait le journal.

L'Etat hébreu risque de se retrouver désormais entraîné sur son propre territoire dans une guerre d'usure avec le Hezbollah, alors que la création d'une «zone de sécurité» avait justement pour but de ne pas laisser le conflit déborder à l'intérieur d'Israël.

En attendant, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a décidé d'envoyer immédiatement au Liban et en Israël deux hauts fonctionnaires de l'Organisation, en raison de la situation au sud du Liban, a annoncé hier son porte-parole, M. François Giuliani. M. Boutros-Ghali a pris cette décision en raison de la «détérioration de la situation au Sud du Liban», a ajouté M. Giuliani.

Par ailleurs, l'aviation israélienne a simulé, hier dans la nuit, des raids au-dessus de Tyr alors que des vedettes israéliennes croisaient au large de ce port situé au sud du Liban. L'armée libanaise, déployée dans la région, a fait usage de ses armes et notamment de ses batteries anti-aériennes, selon les correspondants de presse sur place.

Hier matin, le secrétaire général a rendu compte au conseil de sécurité des événements de ces derniers jours au sud du Liban, au cours desquels deux soldats de l'ONU ont été sérieusement blessés et cinq autres plus légèrement, après que Israël ait forcé le passage des zones du sud Liban placées sous le contrôle militaire de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban).



Laissant derrière eux le village libanais de Ramya, un groupe de soldats israéliens regagne les lignes israéliennes. Le retrait de l'unité d'intervention israélienne a été complété hier, au cours de la journée.

PHOTO AFP

Washington durcit le ton

d'après AFP

WASHINGTON

Un influent sénateur démocrate a annoncé hier qu'Israël risquait de perdre les garanties de crédit qu'il a demandées au gouvernement américain s'il construisait de nouvelles colonies dans les territoires occupés.

Le sénateur Patrick Leahy (Vermont), président de la sous-commission budgétaire pour l'aide à l'étranger, a déclaré qu'il comptait proposer au Congrès la semaine prochaine des conditions «plus dures» que tout ce qu'il avait avancé jusqu'à présent. «S'il devait y avoir de nouvelles colonies, je crois que les gouvernements américain et israélien comprennent que les garanties de crédit risquent d'être perdues», a déclaré M. Leahy après avoir été reçu par le secrétaire d'Etat James Baker.

M. Baker a ensuite reçu l'ambassadeur d'Israël Zalman Shoval pour une troisième session de négociation infructueuse sur ces garanties. «Nous n'avons pas encore d'accord mais nous aurons une nouvelle discussion», a déclaré M. Shoval, en sortant de cet entretien la mine sombre.

Israël a demandé la garantie du Trésor américain pour dix milliards de dollars d'emprunts, sur cinq ans, afin de financer l'installation des immigrants juifs soviétiques. M. Baker veut obtenir un arrêt de la colonisation des territoires occupés en échange de cette aide. Les conditions américaines connues jusqu'à présent étaient la cessation de toute nouvelle construction, et la déduction du total des garanties de l'équivalent des sommes consacrées à l'achèvement des travaux en cours. M. Leahy n'a pas révélé comment il comptait les durcir.

Un autre parlementaire influent, le représentant David Obey, démocrate du Wisconsin, président de la sous-commission de la Chambre sur les crédits d'aide à l'étranger, s'était montré catégorique dans la matinée. Soulignant que les contribuables américains étaient contre l'aide à l'étranger et «pas d'humeur à soutenir ces garanties», il a déclaré qu'il était nécessaire que le gouvernement israélien arrête sa politique de création de colonies dans les territoires occupés.

Yougoslavie: les conflits se déplacent vers la Bosnie-Herzégovine

d'après AFP
BELGRADE

La trêve se maintenant sur les fronts croates à l'approche d'une décision du Conseil de sécurité sur l'envoi de Casques bleus de l'ONU, les conflits semblent hier se déplacer vers la Bosnie-Herzégovine, que se disputent Serbes et Croates.

Les villageois serbes de deux petits villages voisins de Capljina, au sud de Mostar (sud-ouest de la

Bosnie-Herzégovine), ont dressé des barricades qui paralysent la circulation dans la région où les Serbes sont minoritaires. Protestant contre la multiplication d'attentats terroristes contre les biens de leurs co-nationaux, les Serbes de ces villages ont réclamé la venue du ministre de l'Intérieur de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Delimustafic, et la protection de l'armée fédérale.

Environ 100 000 militaires fédéraux seraient actuellement, se-

lon une source croate, concentrés en Bosnie-Herzégovine, dont bon nombre appartiennent aux unités qui se sont retirées du nord et de l'ouest de la Croatie. La présence de militaires et réservistes yougoslaves au sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine est vécue comme une «occupation» par la population des villages croates qui, au début du mois, avaient eux aussi multiplié les barricades sur les routes de Mostar.

A Banja Luka, le Conseil natio-

nal serbe de la Bosanska Krajina (ouest de la Bosnie) a convoqué hier pour le 28 février une Assemblée constituante qui devra proclamer république cette région à majorité serbe qui s'est déjà déclarée région autonome serbe, a rapporté l'agence Tanjug.

La Bosanska Krajina, limitrophe de la Krajina de Croatie, rassemble quelque 70 p. cent des Serbes qui vivent en Bosnie-Herzégovine. Ceux-ci forment 31,4 p. cent de la population aux côtés de

17,3 p. cent de Croates et 43,7 p. cent de Musulmans (slaves islamisés qui ont le statut de peuple).

Cette décision augure mal des discussions de Lisbonne entre représentants des principaux partis des trois communautés, sous les auspices de la Communauté européenne. Une première ronde de négociations s'était achevée sans résultat la semaine dernière à Sarajevo. Serbes et Croates penchent pour un démembrement de cette république de l'ancienne

Yougoslavie, tandis que les leaders musulmans plaident pour l'indépendance d'une Bosnie indivisible.

Les discussions de Lisbonne ont été convoquées pour susciter la recherche d'une solution médiane avant la tenue les 29 février et 1er mars d'un référendum contesté sur l'indépendance qui avait été réclamé par la commission d'arbitrage de la CEE après la demande de reconnaissance introduite par la Bosnie-Herzégovine.

Réunion extraordinaire sur le désarmement conventionnel

d'après AFP
BRUXELLES

Les États signataires du traité sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE) ont décidé de tenir d'ici la fin mai une «conférence extraordinaire» pour adapter ce traité après la dissolution de l'URSS et permettre son entrée en vigueur avant la mi-juillet, a-t-on appris hier à l'issue d'une réunion à l'OTAN d'experts de ces pays.

Selon un communiqué de l'OTAN, des représentants des pays alliés, des pays de l'Est et des ex-républiques soviétiques se sont réunis d'accord hier au siège bruxellois de l'alliance sur un calendrier permettant l'entrée en vigueur du traité CFE à l'occasion du prochain sommet de la CSCE, prévu la mi-juillet à Helsinki.

Dans une première étape «préliminaire» (jusqu'à la fin mai), les pays signataires «élaboreront des modifications techniques» à apporter à l'accord CFE pour qu'ils puissent «assumer formellement leurs obligations». Ces modifications devront être éliminées au minimum nécessaire. La conférence extraordinaire «enrênera ces changements et fournira «les bases pour l'entrée en vigueur du traité». Selon des

sources informées à l'OTAN, cette conférence — dont ni le lieu ni la date exacte ne sont encore fixés — se tiendra au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Entre la fin mai et le sommet d'Helsinki, les États successeurs de l'ex-URSS «déposeront leurs instruments formels de ratification» du traité.

L'accord CFE a été signé en novembre 1990 par les pays de l'OTAN et du défunt pacte de Varsovie mais la dissolution de l'URSS en a changé les données techniques et politiques. Techniquement, les réductions d'armements (chars, avions, artillerie, etc.) prévues étaient calculées selon des zones géographiques désormais périmées. Politiquement, les ex-républiques soviétiques doivent maintenant se répartir entre elles ces réductions. Les incertitudes sur le sort de l'ex-Armée rouge et les tensions apparues entre l'Ukraine et la Russie compliquent encore ce dossier, selon des experts occidentaux.

La réunion d'hier, la deuxième du genre, rassemblait les 16 pays alliés, les pays de l'Est (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie), les États baltes (sauf l'Estonie) et sept des huit ex-républiques soviétiques concernées par le traité (qui s'appliquent de l'Atlantique à l'Oural).

L'ANC réclame la poursuite des discussions

d'après AFP
JOHANNESBURG

Le Congrès national africain (ANC) a affirmé hier, avec dix mouvements qui lui sont alliés, que la consultation des Blancs par référendum, décidée jeudi par le président Frederik de Klerk, ne devait pas interrompre les discussions en cours pour une nouvelle constitution.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion commune, les 11 organisations ont condamné la décision présidentielle et résolu de tout faire pour que «le référendum ne perturbe pas» les travaux de la Convention pour

une Afrique du Sud démocratique (CODESA).

Selon le communiqué, signé par plusieurs partis «au pouvoir» dans des bantoustans, et par le Parti communiste sud-africain (SACP), la consultation «revient à donner aux Blancs — qui ne représentent que 15 p. cent de la population — un droit de veto sur les négociations et l'avenir de notre pays».

Au cours d'un déjeuner organisé avec la presse, un spécialiste des discussions constitutionnelles de l'ANC, M. Kader Ashmail, avait auparavant affirmé que le référendum «mettait en danger le processus de paix».

Mobutu savait tout du massacre

d'après AFP
BRUXELLES

Le rapport de l'ONU sur le massacre de Lubumbashi au Zaïre montre qu'il existe de bonnes raisons de croire que le gouvernement de Kinshasa a ordonné ou autorisé cette opération, a indiqué hier le porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères. La Belgique souhaite comme l'ONU la réouverture de l'enquête sur ce massacre, a-t-il souligné.

Selon une source digne de foi à Bruxelles, un paragraphe du rapport indique que «le rapporteur spécial de l'ONU (M. Amos Wako) a de très bonnes raisons de croire que le gouvernement du Zaïre a ordonné ou autorisé l'opération des deux groupes d'attaque de l'Université de Lubumbashi dans la nuit du 11 au 12 mai 1990 en conséquence de laquelle au moins 10 à 12 étudiants ont perdu la vie et au moins 34 autres ont été grièvement blessés».

La droite et la gauche unies contre l'extrême-droite

d'après AFP
NICE

Fait rarissime dans la vie politique française, les partis traditionnels de droite et de gauche se présenteront unis au second tour d'une élection locale partielle, demain à Nice (sud-est de la France), pour faire échec à un candidat d'extrême droite arrivé en tête au premier tour.

À un mois des élections régionales, ce scrutin partiel a pris une importance sans commune mesure avec le poids politique du siège administratif local à pourvoir, après le spectaculaire succès dimanche dernier du candidat du Front national (FN) de Jean-Marie Le Pen, M. Jacques Peyrat.

Avec un taux d'abstention de 64 p. cent, M. Peyrat avait obtenu près de 38 p. cent des voix, plus que les candidats des deux partis de droite traditionnels, l'UDF (libéral) et le RPR (néo-gaulliste), réunis, tandis que le candidat du Parti socialiste (PS) ne recueillait qu'un maigre 12 p. cent.

En conséquence, les socialistes et les communistes, ainsi que les écologistes, ont demandé à leurs partisans de voter au second tour pour un candidat de droite, Mme Marie-Jeanne Murcia (UDF), ar-

rivée deuxième avec moins de 16 p. cent des voix au premier tour, afin de barrer la route au FN. Tous les autres candidats ont en effet été éliminés de la course en raison d'un nombre insuffisant de voix au premier tour.

L'élection se tient dans un quartier de Nice qui est un bastion traditionnel du FN. C'est l'ampleur du succès au premier tour de M. Peyrat qui a choqué les partis classiques, car ce résultat illustre la désaffection des électeurs à leur égard. Cette tendance est soulignée par un sondage publié hier par le quotidien économique *La Tribune de l'Expansion*, montrant que seulement un quart des Français s'apprêtent à voter pour les partis traditionnels aux élections régionales du 22 mars.

Près de la moitié annoncent qu'ils s'abstiendront et sur les 51 p. cent qui s'apprêtent à voter, 19 p. cent seulement disent vouloir voter pour les socialistes contre 33 p. cent pour les candidats de l'UPF (Union pour la France), une alliance de l'UDF et du RPR. 19 p. cent se disent en faveur de trois formations écologistes, les Verts, Génération Ecologie et Chasse-Pêche-Nature et Tradition, tandis que 13 p. cent se déclarent pour le FN.



LE SALON
NATIONAL DE
L'HABITATION

PUBLIREPORTAGE

STADE OLYMPIQUE
28 FÉV. AU 8 MARS

UN CAHIER À NE PAS MANQUER
SAMEDI PROCHAIN DANS

La Presse



Le bridge

Un regain de vie de la part de l'ACBL



ANDRÉ TRUDEL

Ceux qui ont lu, en janvier, *The Bulletin*, publié mensuellement par l'ACBL, ont pu constater la signature d'un nouveau collaborateur, Stephen Signaio, nommé, l'été dernier, administrateur en chef de l'ACBL. Agé de 39 ans, Signaio n'est pas un bridgeur. Mais il apprend, souligne un communiqué.

Au début des années 1980, l'ACBL évaluait à environ 200 000 le nombre de ses membres. Douze ans plus tard, l'ACBL évalue encore à près de 200 000 le nombre de ceux qui détiennent une carte de cet organisme. Et, ne l'oublions pas, cet organisme régit le bridge de compétition non seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada, au Mexique et aux Bermudes.

Si on évalue à un quart de million le nombre des joueurs de bridge au Québec seulement, on ne peut pas dire que l'ACBL soit particulièrement dynamique!

«Je suis un homme d'affaires», a déclaré Signaio en acceptant son poste, et je veux traiter le bridge tel une affaire. L'administrateur, ancien officier de marine de l'armée américaine, entend redonner à l'ACBL un nouvel essor. Il est marié depuis 18 ans et il est père de six enfants.

À l'ACBL, Signaio aura du pain sur la planche. Car le bridge nord-américain, qui tient trois gros tournois annuels, participe aux championnats du monde, est fort mal organisé au chapitre de la publicité. Un exemple: les résultats des Championnats nord-américains ne sont publiés que six ou dix semaines plus tard dans *The Bulletin*. Quant aux championnats du monde, aucune agence de presse ne fournit les résultats aux médias de façon systématique.

C'est sans aucun doute l'intention de Signaio de modifier la situation, car, pour la première fois depuis trois ou quatre ans, ai-je reçu, à *La Presse*, un long communiqué de l'ACBL.

En voici quelques extraits pour les bridgeurs qui pourraient être intéressés.

L'ACBL compte 55 ans d'existence. Elle a été formée en 1937 lors de la fusion de la US Bridge Association et de l'American Bridge League. L'ACBL a accordé des sanctions à plus de 4 200 clubs dans ses 25 districts et il se joue, chaque jour, plus de 1 000 séances de duplicata ou de tournois divers.

L'âge moyen des 200 000 (?) membres de l'ACBL est de 58 ans et leurs revenus annuels moyens s'élèvent à 58 400 \$.

Les femmes représentent 60 p. cent de la clientèle de l'ACBL et 90 p. cent de cette clientèle a connu au moins des études secondaires.

Un long match

Deux couples de la Floride ont commencé un match en 1969... et ils le disputent toujours. Il s'agit de Bill et de Sylvia Wiener, de St. Petersburg, et de Jack et Bess Fleischer, de Palm Beach Gardens.

En réalité, les deux couples jouent l'un contre l'autre depuis 1954. Mais ils n'ont commencé à tenir compte des points que 15 ans plus tard.

À la fin de janvier dernier, les Wiener totalisaient 1 834 700 points, contre 1 796 200 pour les Fleischer, une différence de 38 500 points. Cette initiative peut peut-être inciter des bridgeurs québécois à se lancer dans une rencontre du genre.

Le champion

Le joueur de l'année 1991, aux yeux de l'ACBL, ne constitue pas de surprise. Il s'agit de Zia Mahmood, un Pakistanais désormais installé à New York. Il est âgé de 45 ans.

Mahmood a remporté six championnats nord-américains au cours de l'an passé. L'ACBL avait opté pour Bob Hamman, comme joueur de l'année, en 1990. Mahmood avait pris le deuxième rang. «C'est un gars étonnant. Il n'y a pas une seule main facile, contre lui. Il n'y a pas une seule carte facile. Il adore le bridge», commente Hamman, dont la réputation n'est plus à faire sur le continent.

En 1991, Mahmood a fait partie de l'équipe gagnante du Spingold, il a récolté deux titres à Indianapolis, ceux des mai-

tres-à-vie et du board-a-match. Il a ajouté trois autres tournois d'importance à son palmarès.

Une idée de sa force: Mahmood a gagné 1700 points de maître de l'ACBL et seulement 80 de ces points ne sont pas des points d'or.

Parmi les objectifs que Mahmood s'est fixés, il y a un titre mondial sous les couleurs du Pakistan et un titre nord-américain avec une dame comme partenaire (quel galant homme!). D'ailleurs, Mahmood doit jouer un tournoi avec l'Allemande Sabine Zenkel, à Pasadena, en Californie, le mois prochains, lors des championnats nord-américains.

Les CNTC

Red McDougall, de la Ligue de bridge de Montréal, m'a fait parvenir les noms des membres des équipes qui se sont qualifiées en vue des CNTC (championnats canadiens par équipes de quatre).

Les qualifications (finales d'unité) ont eu lieu à Montréal, les premier et 2 février.

Les gagnants: Joseph Silver, Fred Gitelman, Robert Lebi, Michel Lorber, George Mittleman et Eric Kokish. Ont pris la seconde place: Kamel Fergani, le docteur Raymond Fortin, Sandra et Doug Fraser. Deux autres équipes ont aussi passé avec succès le test de ces qualifications.

Il s'agit de David MacRae, Ernie Szavay, Bert Eccles, Beverly Kokish, Eric Marchand et Nick Krnjic, qui ont fini troisièmes. Les quatrièmes sont: Kevin Gregoire, Sylvain Mayer, Yves Bonny et Clément Groleau.

En bref

Le comité bénévole du Musée des beaux-arts de Montréal attend quelque 200 personnes (50 tables) à son déjeuner-bridge de lundi prochain (24 février) au pavillon Jean-Noël-Desmarais. Le programme comprend une visite commentée du musée Guggenheim, un vin d'honneur, et le tournoi à 13h. Renseignements: Roselyne Burnham au 285-1641.

La Fondation de la Cité des Prairies tiendra son tournoi annuel le dimanche 5 avril prochain à 13h30 au centre d'accueil de la Cité. Les billets se vendent 25\$. Renseignements:

Lise Phaneuf au 671-9894, Yolande Lemieux au 671-1636, Olivette Lapointe au 656-8322 et Marcelle Beaudet-Smith au 796-8527.

Un Quiz

Lors d'un championnat d'Europe des années 50, l'Anglais Gardener s'est retrouvé le déclarant d'un grand chelem à Co avec la main suivante. Il n'a pas trouvé la solution au problème. Pouvez-vous faire mieux?

Donneur: Ouest

Vulnérabilité: Nord-Sud

Nord
♦ A 7 3
♥ A V 10 5 2
♦ aucun
♠ A V 10 8

Ouest Est
♥ V 10 6 4 ♥ 9 2
♦ aucun ♦ 9 6 4
♦ A R 8 7 6 3 ♦ V 5 2
♠ R 8 6 ♠ D 9 7 4 2

Sud
♦ D 8 5
♥ R D 8 7 3
♦ D 10 9 4
♠ 5

Les enchères:
Ouest Nord Est Sud
1 K contre 1 Pi 2 Co
3 K 4 K passe 5 Co
passe 5 Pi passe 7 Co
passe passe passe
Entame: As de K

La meilleure façon de réussir le contrat, après avoir découvert le mauvais partage des atouts, c'est de serrer Ouest qui doit protéger ses quatre cartes de Pi et son Roi de K.

Voici comment le jeu peut se dérouler. As de K coupé par le mort. As de Co. Ouest ne fournit pas. Le 5 de Co va vers la Dame de la main fermée. Un deuxième K est coupé. As de Tr et petit Tr coupé. Un troisième K est coupé. Le 10 de Tr est coupé par Sud qui, à la neuvième carte, va chercher le dernier atout d'Est de son Roi de Co.

Ouest a gardé ses quatre Pi au Valet et son Roi de K. Sud a gardé la Dame de K et ses trois Pi à la Dame. Quand il joue le Roi de Co, Ouest opte pour défausser son 3 de Pi. Sud encaisse alors la Dame de Pi et retourne au mort par un petit Pi pour gagner les trois dernières levées.

Philatélie

La philatélie, malade de ses propres excès



DENIS MASSE

Les émissions abusives commandées par l'appât de lucre chez certaines administrations postales sont en train de gâter sérieusement le plaisir des philatélistes et de détourner de ce passe-temps nombre de collectionneurs qui lui avaient jusqu'ici accordé leur préférence.

Certaines administrations postales se sont acquiescées avec des agents qui savent flatter les bons filons du marché et font tourner les presses à timbres sans souci des besoins postaux réels de ces pays.

Or, si une maison aux ressources aussi solides que Gibbon's doit en arriver à une telle décision, imaginez la situation qui est faite aux plus petits commerçants. À Montréal, il n'y a guère plus que K-Z et Valentin qui poursuivent l'effort gigantesque exigé par le stockage de ces innombrables images de pacotille. Petit à petit, les marchands décrochent les uns après les autres de cette production démentielle. Le marché de ces vignettes soignant postales se resserrera entre les mains de quelques grandes maisons américaines déjà acquiescées, dans la plupart des cas, avec les agents qui obtiennent le concours complaisant de certaines administrations postales attirées par les gains faciles.

Pour mettre un frein à cette orgie qui profite à un petit



Ces visages connus, étiquetés à 25 pièce, sont les derniers nés issus de la fantasia la plus débridée des marchands d'images de Saint-Vincent.

Depuis quelque temps, on assiste à une surenchère dans ce domaine des émissions abusives décriées par l'U.P.U., la F.I.P. et l'ASCAT. L'en donneur pour exemple une série de l'île de Saint-Vincent, dans les Antilles, a émise le 15 janvier dernier. Cette série de timbres et de blocs-feuillets s'adresse aux amateurs de football et aux collectionneurs de cette thématique sportive. Elle consiste en une émission de 25 feuillets comportant deux timbres dentelés représentant des scènes d'action croquées sur le vif au cours des grandes finales du Super Bowl, depuis le premier tenu à Los Angeles, en 1967 jusqu'au 24e qui a eu lieu à Tampa, en Floride, en 1991. Cette série est accompagnée d'un autre lot de 25 blocs-feuillets reproduisant la page couverture du programme de chaque événement. Les feuillets avec les timbres ont une valeur de 1 \$, les autres, de 2 \$, et l'ensemble des 50 feuillets se vend 63 \$.

Ces feuillets ont été produits en dimensions de 12,6 mm sur 10,1 mm (ou de 5 poches sur 4 poches).

A-t-on besoin de «ça» pour poster les lettres dans l'île de Saint-Vincent?

Cette administration fait fêcher de tout bois. Mettant à profit la vogue actuelle de la thématique Cinéma et Spectacles, elle vient d'émettre coup sur coup des blocs de timbres représentant des stars du rock, dont plusieurs de leur vivant: Michael Jackson, Madonna, Elvis Presley, David Bowie, Prince, Frank Sinatra, George Michael et Mick Jagger, assortis, bien sûr, de deux blocs-feuillets. Précédemment, Saint-Vincent avait proposé un bloc de neuf timbres représentant autant de portraits de Madonna, puis la même chose de John Lennon.

Pour ne pas être en reste, la Tanzanie vient de mettre en vente un feuillet de neuf timbres montrant neuf visages différents de Marilyn Monroe et un autre de même format pour Elvis Presley.

Dans le même champ d'exploitation, la Gambie et Grenade imitent le prophète Saint-Vincent qui semble leur indiquer la voie. La Gambie aura sous peu un bloc de timbres représentant des affiches de films populaires. C'est le commerce de l'image bien plus que celui de la philatélie.

Déjà, nous sommes pénalisés pour ces abus. On trouve de moins en moins de marchands pouvant offrir à leur clientèle ce que l'on appelle les «nouveau-tés». En abandonnant ces parasites de la philatélie, de grandes maisons commerciales se retranchent du même coup du marché des nouvelles émissions.

Quand je suis passé chez Gibbon's, à Londres, fin octobre, j'ai appris avec stupeur que cette ancienne maison, la première au monde, avait cessé de tenir les «nouveau-tés». On m'a expliqué que cette décision avait été justifiée par le trop grand nombre d'émissions proposées par des administrations sans scrupules et du prix de plus en plus élevé de chacune des émissions dont l'hémorragie finit par exiger de trop lourds investissements, par ailleurs trop risqués.

nombre, il faut que les philatélistes (dignes de ce nom) se liquent contre cette mascarade postale et s'abstiennent carrément d'acheter de telles émissions abusives. Le jour où ces images ne se vendront plus, leur production cessera.

Mais comment rassembler la gent philatélique dans ce mouvement de boycott? Si certains sont convaincus de cette marche à suivre, comment sensibiliser les non-initiés, les jeunes et les enfants qui constituent une clientèle de choix pour ces pourvoyeurs d'images intempestives qui n'ont aucun avenir?

La philatélie est déjà fort malade. Malade de ses propres excès.

Nuphilex au Palais des congrès

Une importante bourde des timbres, continuant la tradition des Nuphilex, aura lieu les vendredis 28 février, samedi 29 et dimanche 1er mars, au Palais des Congrès de Montréal. Ces bourses aux timbres sont organisées par M. Serge Laramee et des droits d'entrée sont perçus à la porte. Il s'agit, cette fois, de la 23e manifestation du genre; c'est dire que ce type de bourse a son public fidèle.

Une section sera ouverte au commerce des cartes de sport, qui connaissent une grande vogue de ce temps-ci. De plus, les nombreux collectionneurs de coupons de Canadian Tire tiendront leur première assemblée générale, le samedi, de 9h30 à midi et demi. Les visiteurs trouveront des stands de la Monnaie Royale du Canada, de la Société canadienne des Postes et de la Fédération québécoise de philatélie où ils obtiendront réponses à toutes leurs questions.

Les timbres donneront lieu à une vente à l'enchère le vendredi à 19h; la monnaie, le samedi, à 13h, tandis que timbres et monnaies feront l'objet d'une vente à l'enchère commune à la philatélie et à la numismatique, le dimanche à 13h.

Portes ouvertes à l'U.P.M.

Tous les philatélistes de Montréal et de la région métropolitaine sont invités à une soirée Portes ouvertes à l'Union philatélique de Montréal, qui aura lieu le mardi 25 février à son local du Centre Saint-Mathieu, 7110, 8e Avenue, à Montréal.

Le programme de la soirée comporte la course au trésor annuelle, des jeux et des tirages au sort. Les membres ont le privilège, ce soir-là, de mettre en vente tous les timbres et autres pièces dont ils veulent bien disposer.

La réunion débute à 19h.

Les échecs

Anand fait encore des siennes à Monaco



SYLVAIN BARBEAU

collaboration spéciale

Ami-parcours de ce très fort tournoi de parties à cadence semi-rapide (chaque joueur dispose de 30 minutes pour faire mat), le jeune Indien devance V. Ivanchuk par 0,5 point avec un total de 8/11, suivent Ljubojevic et Karpov avec 6,5.

Ce résultat ne surprendra pas ceux qui ont entendu parler de la légendaire rapidité de Anand. Dans les rondes 9, 10 et 11 de ce tournoi, il n'a utilisé au total que 26 des 90 minutes qui lui étaient accordées pour récolter 2,5 points! Autant dire que ce genre de tournoi semble conçu sur mesure pour lui!

Par ailleurs la jeune Judith Polgar en arrache dans ce tournoi et n'a récolté que 3,5 points ce qui la relegue à la 11e et avant-dernière place.

Ce type de tournoi à cadence plus rapide semble de plus en plus populaire auprès des commanditaires parce que beaucoup plus médiatique. En effet, les parties ne prennent que le quart ou le cinquième du temps des parties normales de tournoi à cadence lente, soit environ 45 minutes à 1 heure contre 4 à 5 heures. Elles se casent donc très bien dans un programme télévisé. De plus le spectacle est dramatisé par les inévitables pressions de temps qui produisent du jeu accéléré et des renversements de situation fréquents.

On reparlera des résultats définitifs la semaine prochaine.

Alexandre Lesiège

Réservez dès maintenant votre fin de semaine de 6-7-8 mars, alors que le Spécialiste des Echecs, l'Association Echecs et Math et la Fédération québécoise des Echecs s'unissent pour organiser une campagne de levée de fonds pour financer les aventures internationales de notre jeune héros. Tournois de parties rapides et semi-rapides, conférence et simultanée où vous aurez la chance de rencontrer et de vous mesurer à Alexandre, sont prévus lors de ce weekend. Tous

les détails la semaine prochaine.

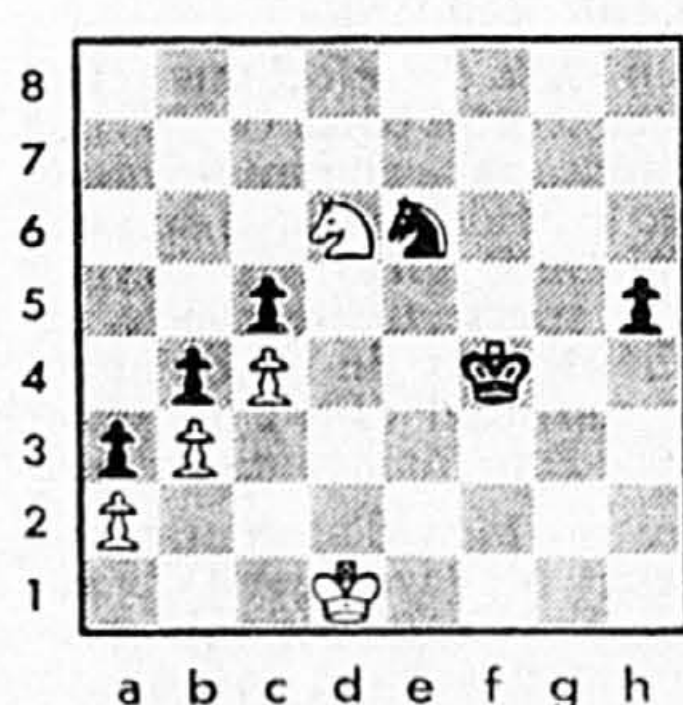
Nouveau club

Après le Spécialiste des Echecs et le Gammon voici qu'un troisième club ouvre ses portes sur la rue Ste-Catherine. Il s'agit cette fois de L'Echiquier qui, au 1950 Ste-Catherine est (métro Papineau), vous invite à son inauguration le 26 février à 19 h. En plus des échecs, les amateurs de jeux de société y retrouveront de backgammon, du cribble, du scrabble, etc. et ce de 16h à 3h.

Comment utiliser ce qui suit

Pour chacune des positions suivantes cachez les explications en dessous de chaque diagramme et essayez de trouver la meilleure suite possible (i.e. les meilleurs coups pour les deux côtés). Comparez ensuite le résultat de votre réflexion avec ce que les joueurs ont joué ou auraient dû jouer.

Les positions sont habituellement placées en ordre croissant de difficulté.

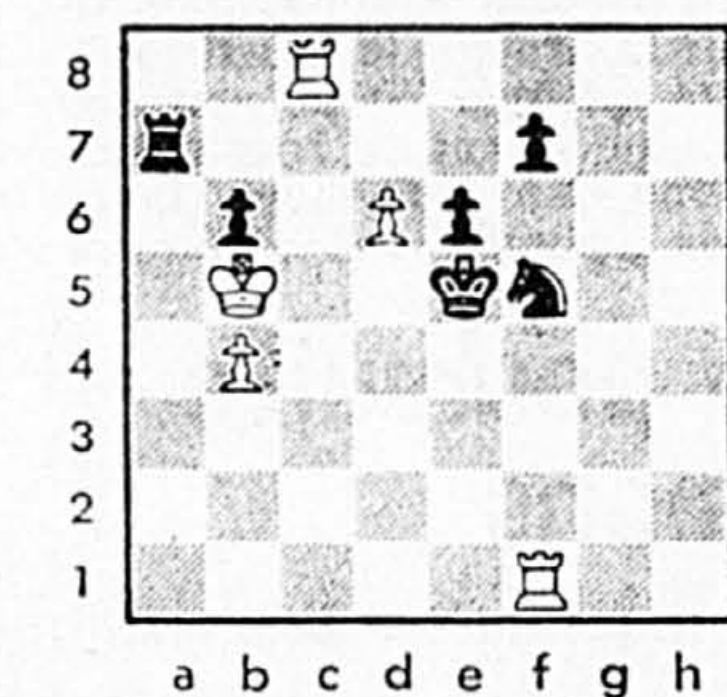


trait aux noirs
G. Morin - C. Pepin
Tournoi de carnaval 1992

Voici une position simple où le pion passé éloigné des noirs leur donne un plan clair: le cavalier blanc ne pouvant stopper le pion passé, les noirs n'ont qu'à utiliser celui-ci pour attirer le roi blanc loin de ses propres pions et de s'attaquer à ces pauvres délaissés. Le pion a3 aura alors une promotion facile.

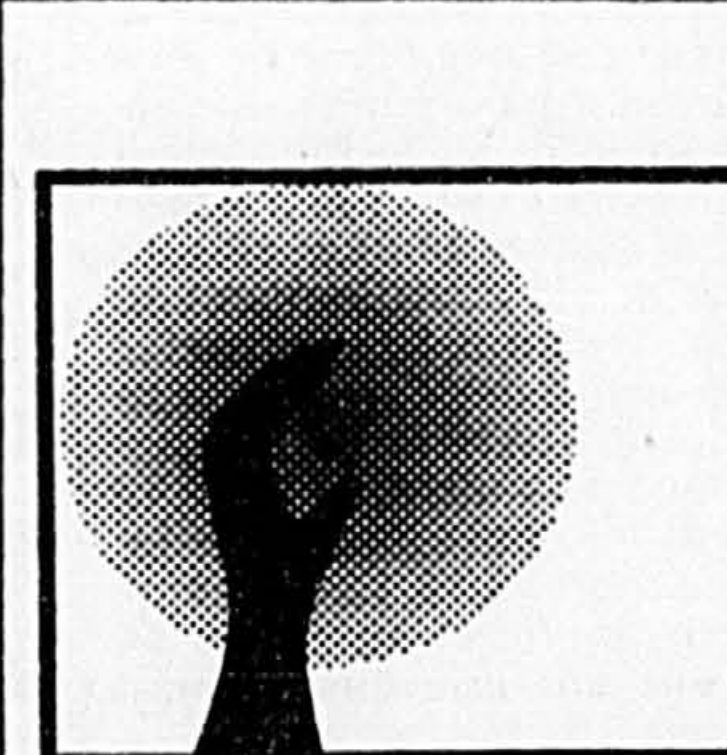
La suite de la partie fut: 1...h4 2.Rel Cd4 3.Cb5 Cxb5 (les noirs optent pour une finale de pions gagnante; 3...Cxb3 suivi de...Ccl et Cxa2 faisait aussi l'affaire) 4.cxb5 Re5 (il

faut empêcher la promotion du pion b5 avant d'entreprendre l'action décisive) 5.Rf2 Rd6 1...Rg2 c4! (le chemin le plus court) 7.bxc4 b3 8.axb3 a2 9.Rh3 a1:D 10.Rxh4 Db2 les blancs abandonnent puisque leurs pions tombent comme des fruits mûrs dans les prochains coups.



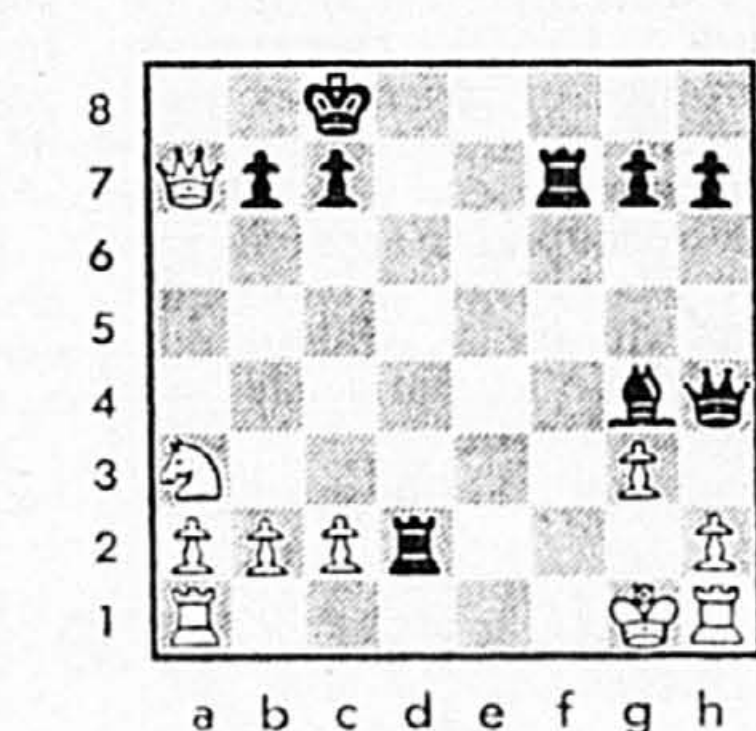
trait aux blancs
A. Lesiège - S. Barbeau
Tournoi du Carnaval 1992

Du doigté et de l'énergie sont requis lorsqu'on pousse des pions en finale. Malheureusement pour moi, notre champion provincial avait des deux lors de notre dernière rencontre et nul miracle n'a pu se produire: 1.Txf5+! exf5 2.Rc6! (et non 2.Rxb6? Td7 qui permettrait aux noirs de s'en sauver) les noirs abandonnent puisque 2...Re6 3.Te8+ Rf6 4.d7 leur coûte leur tour. «Enfin une victoire» s'exclame Lesiège qui signait son premier triomphe



Fondation
Québécoise
du Cancer

contre moi. Le plus désespérant pour le «vieux» joueur que je suis c'est qu'il s'agit, sans nul doute, de la première d'une longue série de victoires à venir!



trait aux noirs
P. Lacombe - T. Lacombe
Tournoi de Carnaval 1992

La dame noire est attaquée. Qu'à cela ne tienne, se sont dit les noirs, le mat est tout près: 1...Fh3! (meilleur que 1...Dh3 qui permet à la dame blanche de délaissier la diagonale g1-a7 pour protéger la case g2 avec 2.Da8+ Rd7 3.Dxb7) 2.Da8+ Rd7 et les blancs abandonnent puisqu'ils n'ont plus d'échec (la dame noire couvre a4) et que 2.Dxb7 permet 2...Dd4 mat, tandis que tout autre coup ne peut empêcher 2...Tg2 mat.

En ces temps olympiques, notons bien haut l'impression artistique créée par la conclusion choisie par les noirs: 5.9!



127 TIMBRES DIFFÉRENTS

d'une valeur au catalogue de \$10,00

• 50 différents du Canada
• 77 peintures, animaux, olympiques, etc.
Les deux collections pour seulement \$1,00 afin de vous faire connaître notre service de timbres à choix. Sans obligation de votre part.

CHIE DE TIMBRES DU QUÉBEC LTÉE
C.P. 7300, QUÉBEC, QC, CANADA G1G 5E7

COLLÈGE LASALLE

TROIS

ÉCOLES

EN

UNE!



Choisir le Collège LaSalle, c'est choisir une formation de première qualité dans des domaines en pleine croissance.

1

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MODE:

Dessin, Gestion de la production et Mise en marché. La seule école qui fait le tour de l'industrie.

2

ÉCOLE DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE:

Gestion hôtelière /restauration et Tourisme /voyages. Deux spécialisations à l'arôme international.

3

ÉCOLE DE TECHNIQUES DE BUREAU :

Techniques de bureau et Sténotypie assistée par ordinateur. Une intégration efficace dans les secteurs juridique, médical et des affaires.

FORMATION INTERNATIONALE

Branché sur quatre continents, associé à des écoles à Casablanca, Rabat et Singapour, le Collège est l'hôte du plus grand nombre d'étudiants étrangers parmi les maisons d'enseignement collégial du Québec. Formation bilingue, échanges étudiants, stages et possibilité de poursuivre ses études à l'étranger. L'ouverture sur le monde passe par le Collège LaSalle.

FORMATION AVANT-GARDISTE

Des professeurs réputés qui pratiquent avec dextérité ce qu'ils enseignent, de vastes locaux ultramodernes équipés à la fine pointe de la technologie, du matériel didactique et des logiciels constamment remis à jour: tout est conçu pour faciliter un apprentissage harmonieux.

FORMATION GRATIFIANTE

S'inscrire au Collège LaSalle, c'est souscrire à l'excellence. En plus de la possibilité d'obtenir des prêts et bourses du gouvernement du Québec, les étudiants peuvent profiter de la générosité d'entreprises privées qui offrent des bourses d'excellence.

Détenteurs d'un D.E.C. ou d'un C.E.C., les finissants du Collège LaSalle bénéficient d'une formation précise et complète qui leur permet de franchir la barrière du marché du travail avec assurance.

Demandez notre brochure ou prenez rendez-vous pour une visite guidée. Mais faites vite!

Collège LaSalle
2000, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T2

(514) 939-2006
1 800 363-3511



Ouvert
sur le monde



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

FAITES CARRIÈRE DANS L'UNIVERS DE LA BEAUTÉ

Inscrivez-vous dès maintenant dans la première école d'esthétique au Canada



l'École **ÉDITH SEREI**

et obtenez un diplôme internationalement reconnu et recherché par vos futurs clients et employeurs. Sous la supervision personnelle de Mme ÉDITH SEREI

Esthétique • Maquillage/Visagisme • Épilation • Manucure
Soins du corps • Massage • Soins des pieds • Maquillage de scène

849-3035

2015, rue Drummond, suite 700, Montréal H3G 1W7

PERMIS: FA0029 Ministère de l'Éducation du Québec
346, Ministry of Colleges and University (Ontario)

collège **Ahuntsic**

NOUVEAU

ATELIERS MICRO-INFORMATIQUE

ENVIRONNEMENT IBM

- Démarrage avec un micro-ordinateur
- DBase IV (débutant)

DÉBUT DES ATELIERS: Fin février

COÛT: 120 \$ par atelier (T.P.S. incluse)

HORAIRE: Samedi et dimanche, 9 h à 17 h 30
1 appareil par personne

DURÉE: 15 heures

■ **POUR INSCRIPTION:** Communiquez sans tarder avec le service de l'éducation permanente au (514) 389-5921, poste 2955.

COLLÈGE AHUNTSIC
Éducation permanente
9155, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2M 1Y8

FINS DE SEMAINE



COLLÈGE DE MAISONNEUVE

UNE FAÇON FACILE ET EFFICACE
DE VOUS INITIER À LA MICRO-INFORMATIQUE :

NOS ATELIERS INTENSIFS DE MICRO-INFORMATIQUE

Programmation de mars-avril 1992

sur IBM-PC

- **Initiation**
- **WordPerfect (version 5.1)**
débutant, intermédiaire, avancé,
- **Lotus 1-2-3 (version 3.1)**
débutant, intermédiaire, avancé
- **dBase IV**
débutant, intermédiaire
- **Dos (version 5.0)**
débutant, intermédiaire, avancé
- **Windows**
- **Langage C** (45 heures)
- **QuickBasic** (45 heures)
- **Bedford (Comptabilité)**
- **Ventura**
débutant, intermédiaire, avancé
- **AutoCad**
base (45 heures)
3D (30 heures)
- **Netware/Novell**
niveau 1, niveau 2, installation
- **Unix/Xenix**

La durée : 15 heures.

La formule :
Fins de semaine intensives (vendredi soir, samedi, dimanche).

La méthode :
Ateliers de travail se déroulant entièrement en salle de micro-ordinateurs où chaque participant dispose de son propre appareil.

sur Macintosh

- **Initiation**
- **Word**
débutant, intermédiaire
- **Excel**
débutant, intermédiaire
- **PageMaker**
débutant, intermédiaire
- **Illustrator**
débutant, intermédiaire
- **Bedford (Simple comptable)**
- **FreeHand**
débutant, intermédiaire
- **FileMaker**
débutant

- **Initiation à la typographie et à la mise en page** (Atelier théorique)

Le coût :
125 \$ par atelier.
175 \$ pour Bedford.
300 \$ pour Netware et Unix/Xenix.
375 \$ pour Langage C et QuickBasic.
480 \$ pour AutoCad (base)
320 \$ pour AutoCad (3D)

Le mode de paiement :
Comptant ou par carte de crédit (VISA ou MASTERCARD) au moment de l'inscription.

Inscription générale : le MARDI 25 FÉVRIER, de 16h à 19h, au local D-2675.

Après cette date, inscription sur rendez-vous.

POUR INFORMATION : 251-1444

COLLÈGE DE MAISONNEUVE, 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal H1X 2A2 (métro Pie-IX)

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

MBA

POUR CADRES EN EXERCICE

Un pas de plus vers la haute direction

Pour le cadre en exercice expérimenté qui veut réaliser pleinement son potentiel et progresser vers des fonctions de haute direction, l'Université de Sherbrooke offre un programme M.B.A. particulièrement adapté à sa situation.

- M.B.A. à temps partiel, de jour
- en Montérégie, à Longueuil
- une journée par semaine, le vendredi ou le samedi en alternance

SEPTEMBRE 1992

Volet I

Le cadre avec formation universitaire autre qu'en administration peut quand même être admis au M.B.A. pour cadres en exercice, dans le programme préparatoire couvrant les matières du volet I (formation de base en administration).

Durée du programme : 9 mois.

Par la suite, ce candidat pourra accéder au volet II du programme en septembre 1993.

Volet II

Le cadre en exercice possédant la formation universitaire de base en administration peut être admis au programme M.B.A. pour cadres en exercice directement dans le volet II (formation de cadre supérieur).

Durée du programme : 18 mois.

Demande d'admission

Date limite : 30 avril 1992

Renseignements

Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sherbrooke :
819/821-7333
Longueuil :
514/670-4090



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

MBA

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1992

M.B.A.
Régime coopératif
(temps complet)

Forme des gestionnaires généralistes aptes à travailler dans différents milieux.

Premier programme M.B.A. offert au Canada en régime coopératif et encore le seul au Québec. Intègre théorie et pratique. Agencement, par périodes de 4 mois, de 4 sessions d'études et de 2 stages rémunérés en milieu de travail (environ 2000 \$/mois).

Conditions d'admission
Grade universitaire de 1^{er} cycle et au moins 2 ans d'expérience de travail.

Demande d'admission
Date limite : 31 mai 1992

M.B.A.
pour cadres en exercice
(temps partiel)

Pour le cadre en exercice possédant une formation universitaire de 1^{er} cycle (ou l'équivalent) et au minimum cinq ans d'expérience pertinente, c'est l'occasion de réaliser pleinement son potentiel et de progresser vers des fonctions de haute direction.

Un programme offert à temps partiel, de jour, en Montérégie (Longueuil), une journée par semaine (vendredi ou samedi en alternance).
Durée : 18 mois.

Un programme préparatoire de 9 mois pour le cadre sans formation universitaire en administration est aussi offert.

Demande d'admission
Date limite : 30 avril 1992

Renseignements
Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sherbrooke :
819/821-7333
Longueuil :
514/670-4090



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

Séminaires en formation professionnelle				CIBLE		
LA COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX		Le Service de l'éducation des adultes		« Centre d'Informatique et de Bureautique en Liaison avec l'Entreprise »		
Titre	Heures/semaine	Jour(s)	Horaire	Début	Fin	Coût
Base de données	15 h/5 sem.	mardi	18 h 45 à 22 h	3 mars	31 mars	56 \$
Chiffrier électronique (Lotus 1-2-3)	15 h/5 sem.	mardi	18 h 45 à 22 h	3 mars	31 mars	56 \$
Gestion du disque rigide	15 h/3 sem.	samedi	9 h à 15 h	7 mars	21 mars	56 \$
Traitement de textes de base I/WordPerfect 5.1	30 h/5 sem.	lundi et mercredi	18 h 45 à 22 h	2 mars	1er avril	113 \$
Traitement de textes de base II/WordPerfect 5.1	30 h/5 sem.	lundi et mercredi	18 h 45 à 22 h	2 mars	1er avril	113 \$

Inscriptions continues du 24 au 28 février 1992, de 19 h à 21 h 30, au Cible (1345, chemin Régent, Mont-Royal)

Renseignements : 739-5336, de 18 h 45 à 22 h

Seulement quelques places disponibles.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

S'inscrire en SCIENCES DE LA NATURE
au COLLÈGE MARIE-VICTORIN,
c'est choisir
une formation scientifique de qualité



COLLÈGE
MARIE-VICTORIN

- ▶ un enseignement adapté aux exigences des universités
- ▶ un milieu de vie scientifique et culturel
- ▶ un accès permanent aux ordinateurs

Le département des Sciences de la nature au Collège Marie-Victorin c'est un programme intégré de formation grâce au groupe ScientiVic+

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 • 325-0150

Cours d'informatique au YWCA

Intro, Dos, WordPerfect, Lotus, dBase, Bedford, Windows Word et Excel sous Windows

Inscription: **955-7766**

Excel, gestion d'information
1355, RENE-LÉVESQUE OUEST

Relations Humaines

LES 3 ET 4 MARS 1992
SOIRÉE D'INFORMATION
SUR COURS À VENIR

- Libérez le pouvoir en vous
 - Relations matrimoniales et d'amour
 - Relations parents-enfant
- par Marie-Claire Souquet (I.Q.C.P.)
Spécialiste internationale en régénération des capacités mentales et émotives.

CONSULTATIONS OFFERTES
MONTREAL, LONGUEUIL
TEL.: 948-0894
19 h 30



Centraide

ÉLECTRONIQUE
TECHNICIENS • TECHNICIENNES

Évaluez sérieusement une carrière dans ce secteur

- l'emploi y est exceptionnel
- les salaires sont élevés
- le travail est motivant
- les milieux de travail sont diversifiés
- les conditions de travail sont excellentes
- l'avenir est grandement ouvert

Choisissez Teccart

- c'est le pionnier de la formation en électronique
- le placement de ses diplômés est remarquable
- le cours est pratique, au point, près de la réalité industrielle
- l'étudiant obtient un suivi personnalisé
- trois programmes sont offerts:
 - 243.03 - Électronique industrielle/télécommunication
 - 244.01 - Technologie physique/automatisation/contrôle/analyse de procédés
 - 247.01 - Technologie de systèmes ordines/langages/systèmes d'exploitation

Teccart plus qu'un diplôme: l'excellence, la confiance, la fierté.

Vous avez un D.E.C. ou presque?

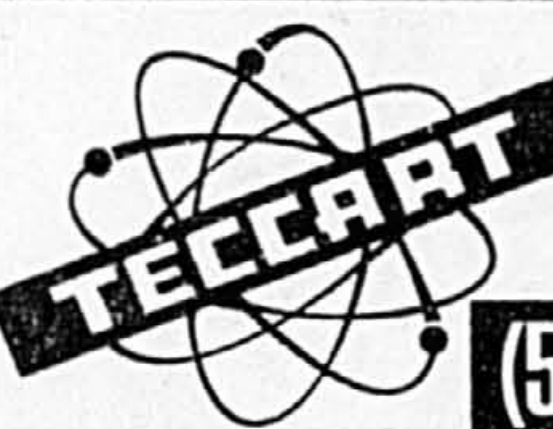
Inscrivez-vous au cours intensif et obtenez votre D.E.C. en 2 ans.

Vous préférez étudier chez vous, à votre rythme et obtenir des crédits inscrits au bulletin d'études collégiales (B.E.C.) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ainsi qu'un diplôme Teccart?

Choisissez la formation à distance.

Les programmes continuellement mis à jour sont tous présentés par objectifs, **facilitant grandement l'apprentissage**. Les cours sont complétés par de l'équipement de laboratoire vous permettant de développer les habiletés et aptitudes propres aux techniciens. Deux profils sont offerts: en électronique industrielle et en électronique numérique, de même que des cours spécifiques.

un collège
qui tient
ses promesses



3155, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1W 1G4
(Métro Préfontaine)

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
DECLARE D'INTERET PUBLIC
Numéro de permis 749-667

(514) 526-2501

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1er MARS 1992

est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la

SESSION «AUTOMNE 1992»

dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Joliette
De Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonnette
Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe

Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agro-alimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie
du Québec

Pour obtenir les
formulaires, veuillez vous
adresser à votre école, à
l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission
du Montréal métropolitain
C.P. 1100, Succursale Youville,
Montréal (Québec) H2P 2W3

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

S'inscrire en SCIENCES HUMAINES
au COLLÈGE MARIE-VICTORIN,
c'est s'offrir deux années intenses
de vie intellectuelle, sociale et culturelle



COLLÈGE
MARIE-VICTORIN

- ▶ Nous mettons l'accent sur
 - LA RECHERCHE
 - L'EXPRESSION
 - LA CULTURE

- ▶ Le département des Sciences humaines dispose d'un centre d'information et de recherche appliquée (C.I.R.A.)

7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 • 325-0150

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI COMMUNICATION
TOUCHE À LA

VENEZ CHEZ NOUS,
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,
ET 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "COLLÈGE" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE
LASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140
Jacques Laurin, dir. général
COLLÈGE RECONNU D'INTERET PUBLIC PERMIS NO: 749569

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI COMMUNICATION
TOUCHE À LA

VENEZ CHEZ NOUS,
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,
ET 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "COLLÈGE" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE
LASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140
Jacques Laurin, dir. général
COLLÈGE RECONNU D'INTERET PUBLIC PERMIS NO: 749569

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI COMMUNICATION
TOUCHE À LA

VENEZ CHEZ NOUS,
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,
ET 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "COLLÈGE" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE
LASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140
Jacques Laurin, dir. général
COLLÈGE RECONNU D'INTERET PUBLIC PERMIS NO: 749569

Le comité Beaudoin-Dobbie est à la recherche d'un consensus

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ A moins d'une semaine de l'échéance fixée pour le dépôt de son rapport au Parlement, le comité Beaudoin-Dobbie est encore déchiré sur l'épineuse question

du partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement.

«Il n'y a rien de décidé au sujet du partage des compétences, mais l'idée de l'asymétrie n'est pas morte car nous en discutons encore. Ceux qui prétendent le contraire sautent aux conclusions un peu trop vite», a déclaré hier à La Presse le co-président du groupe le sénateur Gerald Beaudoin.

Le comité a ajourné ses travaux jusqu'à lundi, mais les juristes désignés par les trois grands partis fédéraux travailleront sans relâche au cours du week-end à la rédaction d'une ébauche de rapport à partir des points d'entente.

«La reconnaissance de la société distincte ne suffit pas, il faut l'habiller, lui donner de la substance par le partage des pou-

voirs», a ajouté M. Beaudoin en soulignant que ce débat fort complexe est au cœur du système. Il est également prioritaire pour le Québec.

Selon M. Beaudoin, tout ce qui peut répondre aux attentes du Québec est encore sur la table mais il n'y a pas de consensus à ce propos parmi les membres du comité. Il n'y en a pas non plus sur

d'autres sujets controversés, dont le rôle du Sénat, soutiennent des parlementaires d'autres formations.

Il n'est pas question pour autant de solliciter une prolongation du mandat du comité au-delà du 28 février affirme M. Beaudoin. Le rapport sera déposé vendredi prochain tel que prévu, dit-il.

«Il y aura un rapport vendredi mais je ne sais pas s'il sera unanime», a indiqué le responsable du dossier constitutionnel des libéraux André Ouellet. Selon lui le Parti libéral et les néo-démocrates ont déjà clairement indiqué ce qu'ils voulaient voir dans ce document, mais il reste une dizaine de points de discorde et «le gouvernement continue à niaiser».

Pour le député néo-démocrate Phillip Edmonston, on exerce d'énormes pressions sur les membres du comité pour les amener à signer le rapport. «Le tordage de bras s'exerce particulièrement sur ceux du Québec», dit-il.

A son avis le groupe ne va pas assez loin dans le partage des compétences. Il ne parvient même pas à s'entendre pour limiter le pouvoir de dépenser d'Ottawa, l'une des cinq revendications du Québec dans le défunt Accord du lac Meech.

M. Edmonston se dit toujours déterminé à exprimer sa dissidence si le Québec n'obtient pas, entre autres, un pouvoir exclusif en matière de développement régional, de culture et de communication.

Pour la représentante néo-démocrate au sein du comité de rédaction Lynn Hunter, la discussion sur le partage des pouvoirs piétine. Ce qui semblait acquis depuis quelques semaines est parfois remis en question par le gouvernement lui-même.

«Nous sommes encore très loin d'en venir à un accord. Nous allons poursuivre jusqu'à la dernière minute. Nous ne négocions pas avec les autochtones ou avec le Québec, mais nous tentons de donner un instrument au gouvernement pour le faire», a dit Mme Hunter.

Même si le NPD est traditionnellement opposé à une plus grande décentralisation des pouvoirs, son critique en matière constitutionnelle Lorne Nystrom a récemment ouvert la porte à un compromis. Il s'est dit favorable au concept de compétences partagées avec une responsabilité prépondérante accordée à Ottawa ou aux provinces, selon le cas.

Cette formule proposée par Ottawa l'automne dernier n'est pas la seule que le comité songe à recommander, note M. Beaudoin. Le gouvernement fédéral pourrait également déléguer des pouvoirs aux provinces de manière législative. En fait, le rapport pourrait très bien retenir les trois méthodes pour en arriver à dénouer l'impasse.

Bien qu'impopulaire auprès de certains libéraux l'idée d'un statut particulier (asymétrie des pouvoirs) n'est pas morte, a confié un représentant de ce parti qui siège au comité. Il est possible que cette asymétrie se limite à deux ou trois compétences réclamées par le Québec. Nous serons alors loin des 22 pouvoirs du rapport Allaire, de conclure le député.

C'est sans doute pour allonger la liste proposée par Ottawa l'automne dernier que chacun s'accroche à l'idée de pouvoirs partagés, mais cette méthode ne fera pas disparaître les nombreux chevauchements de compétences entre les gouvernements.

McKenna s'en prend au CoR

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ Le premier ministre Frank McKenna a profité du débat sur le discours du Trône, vendredi, pour dénoncer le Confédération of Regions Party et faire l'éloge du bilinguisme.

Le CoR réclame l'abolition du bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick, sous prétexte qu'il cause un gaspillage de plusieurs millions de dollars par année.

M. McKenna a répliqué que c'était un prix minime à payer pour permettre à chaque Néo-Brunswickois de pouvoir regarder son voisin dans les yeux et se dire son égal.

Rectificatif

■ Une erreur technique, lors du montage de la page A8 de vendredi, s'est glissée dans l'article intitulé «L'opinion publique échappe de plus en plus à ceux qui s'en disent spécialistes» de notre collaborateur Guy Lachapelle. Il aurait fallu lire au troisième paragraphe: «Léger & Léger fait à notre avis une erreur magistrale en supposant que les indécis à sa question auront un comportement semblable à celui des personnes qui expriment une opinion. La redistribution proportionnelle des «autres réponses» (ne sait pas, refus de répondre) est certainement une méthode discutable, d'autant plus que ce sont seulement les chiffres après distribution qui étaient publiés hier, ce qui donnait 61,5 p. cent d'appuis à la souveraineté. De tels chiffres donnent une image déformée de l'état réel de l'opinion publique. CROP, de ce point de vue, a été plus prudent en ne présentant que ses données brutes.» La Presse s'excuse auprès de l'auteur et des lecteurs pour cette malheureuse erreur.

Y a pas plus «hot» que lui...

J'te cré pas!

Le concessionnaire Mazda fait fondre le prix de ses MPV!

À partir de seulement

17 695\$

transmission automatique incluse!*

La nouvelle est encore toute chaude! Et les premiers arrivés seront les premiers satisfaits, car au volant d'une MPV, on obtient toujours pleine satisfaction. Offrez-vous donc une MPV, classée l'une des dix meilleures voitures de l'année

deux ans de suite.

Qui dit mieux, dit Mazda... surtout à ce prix-là!

*Par la revue Car and Driver.



Les concessionnaires



Ça ment pas!

*Prix de la MPV 2RM, modèle régulier (légerement différent de celui illustré), transport, préparation et taxes en sus. Rabais équivalent non-applicable sur cette offre de transmission automatique incluse. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire à partir du 22 février 92. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée à aucune autre.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Concept Mazda
1530, rue Ampère
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly
Automobiles
830, boul. Perigny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-6347 J4K 1C5

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda Casavani
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
346-9445 658-9042
J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

L'ART DE VIVRE ET D'APPRENDRE

Vous êtes convié à une rencontre qui transformera votre façon de penser concernant «la vie en pensionnat».

Les Pensionnats indépendants de langue anglaise du Québec veulent vous offrir la meilleure information possible pour que vous soyez bien éclairé quand viendra le grand moment du choix d'une école.

Nous désirons vous faire connaître les avantages et les privilèges que vous réservez, à vous et à vos enfants, nos trois grandes écoles mixtes:

• Grâce à nos classes plus petites, les élèves reçoivent une attention plus personnelle et un meilleur suivi.

• Le fait de vivre loin de la maison représente une expérience enrichissante

qui développe la confiance en soi et l'autonomie.

• Nos programmes académiques visent à satisfaire les normes les plus élevées des universités.

• Nous offrons un vaste choix d'activités sportives et parascolaires.

• Le taux d'admission de nos élèves à l'université est exceptionnel.

• Notre clientèle diversifiée inclut des garçons et des filles venant de tous les coins du pays, des États-Unis et de l'étranger.

• Nos installations – académiques, sportives et résidentielles – sont conçues pour répondre aux plus hautes exigences.

• Nous offrons des systèmes de bourses pour les élèves qui se qualifient.

Pour être mieux informé, venez assister à une rencontre d'information avec des représentants du Bishop's College School, du Sedbergh School et du Stanstead College.

Quand? Le mardi 3 mars, à 19 heures. Où? Au Club de badminton et de squash de Montréal 3505, av. Atwater, Montréal

Pour plus d'information:
Tél: (819) 876-2223
Fax: (819) 876-5891



Bishop's
College
School



Sedbergh
School



Stanstead
College

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE
LIBÉRATION D'ACTIF

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, que, le 2 mai 1992 ou par la suite, La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée (la «Prudentielle») demandera au surintendant des institutions financières du Canada de libérer l'actif au Canada des activités canadiennes d'assurances I.A.R.D. de la Prudentielle, pour le céder à La Prudentielle d'Angleterre, Compagnie d'Assurance Générale (Canada), filiale canadienne en propriété exclusive de la Prudentielle. Les porteurs de polices au Canada qui s'opposent à cette libération doivent déposer leur opposition écrite auprès du surintendant des institutions financières du Canada au plus tard le 2 mai 1992.

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ROCK TANGUAY

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du Syndic, DRUKER & ASSOCIÉS INC., jusqu'au jeudi, le 27 février 1992, à 12 heures pour l'achat des biens suivants:

Lot no 1: Equipement de garage et bureau.

Lot no 2: Elevateur hydraulique. Toutes les soumissions doivent être cachetées et inscrites sur l'enveloppe.

«ROCK TANGUAY»
Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu jeudi le 27 février 1992 à 12 heures, au bureau du syndic.

Les lots no 1 et 2 peuvent être inspectés lundi, le 24 février 1992, entre 10 h et 14 h. Lot no 1 se trouve au 11780, 55e Avenue, Rivière-des-Prairies, Québec. Lot no 2 se trouve au 7300, Honore-Vaillancourt, Québec. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Steve Kozinsky au 951-1532.

Les termes et conditions se rapportant aux présentes ventes par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir copie.

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O., STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TEL.: 935-8501

AMARC
ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (1983)Appel d'offres
Entretien — réparation de véhicules

L'AMARC demande des soumissions pour l'entretien et la réparation de ses véhicules incluant des autos, des fourgonnettes dont deux avec nacelles et des camions. Le cahier des charges et autres documents contractuels peuvent être obtenus gratuitement au pavillon de l'Administration de l'AMARC (entrée principale), 116 Notre-Dame, Montréal, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'AMARC, pavillon de l'Administration, 116 Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à 11 heures, le lundi 9 mars 1992. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'AMARC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le président et chef de la direction, Jean Emond

AVIS DE VENTE PAR ENCAN

Conformément à l'article 1799 i), Avis est par la présente donné à «Cuisine Futura Inc.» que J.-Armand Blais Inc., encanteur, procédera par encan public, le mercredi 26 février 1992 à 11 heures au 58, rue Montfaut, Victoriaville, Québec, à la vente des biens prélevés suivants: Scie à panneaux HOLZHER Type F-45, 2 lames, 5,5 kW, 230 V, avec transfo. et accessoires. Gougeonneuse ALBERTI mod. F-18, 600 V, 1985. • Mini-presses BLUM mod. 1987. • Mini-presses GRASS (gougeons à tiroirs). • Scie à ruban DILTEC mod. SSW140, table 14" x 14". • Scie radiale 12" OMGA mod. RN600, 4 H.P., 400 V, 1987. • Banc de scie 10" GENERAL mod. 350, 600 V. • Presse HOLZHER 1516 pneu., 16 cyl., 116". • Perceuse à colonne AAF mod. 660. • Dépoussiéreur portatif 2 HP, KRAENER mod. KTM-S2. • Dépoussiéreur portatif 2 HP, SHEIN. • Scie radiale 10" DEWALT. • Quantité de lames de scies 6" à 14", carbure. • (2) toupies BLACK & DECKER mod. 3322. • (2) Crampeuses PASLODE mod. 4112. • Scie sauteuse B&D. • Perceuse MAKITA. • Visseuse pneumatique. Ces dix équipements ayant été l'objet d'un nantissement commercial exécuté par «Cuisine Futura Inc.» le 14 décembre 1989 et enregistré à la division d'enregistrement de Verchères sous le numéro 231870 le 19 décembre 1989.

J. ARMAND BLAIS INC.
Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en page H 16

AVIS AUX CRÉANCIERS dans l'affaire de la faillite de JOHN BERTRAM MCCULLOUGH

Débiteur
Avis est par les présentes donné que JOHN BERTRAM MCCULLOUGH a déposé une cessation le 11ème jour de février 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ème jour de février 1992, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 11ème jour de février 1992.
GERALD LITWIN, c.a.,
Syndic

FRIEDELITWIN LEVITSKY FELDMAN INC.
1980, rue Sherbrooke Ouest, 9e Étage
Montréal, Québec H3H 1E8
Téléphone: (514) 933-1414

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
«LE QUAI DU PÊCHEUR»

2857-8854 QUÉBEC INC.
«LE QUAI DU PÊCHEUR»
2220, Lapière, LaSalle, Québec

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic jusqu'au mercredi 26 février 1992 à 10 h 30, pour l'achat des biens suivants:

Lot no 1: Equipement de magasin comprenant comptoirs en acier inoxydable, congélateurs, éviers, vivier à homard, machine à glace, etc.

Les soumissions doivent être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention:

SOUMISSION LE QUAI DU PÊCHEUR
2. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu mercredi 26 février 1992 à 10 h 30, au bureau du syndic.

3. Le lot 1 peut être inspecté au 2220, rue Lapière, LaSalle, Québec, lundi 24 février 1992 entre 10 h et 16 h.

4. Les termes et conditions se rapportant à la présente vente par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire de s'en procurer une copie.

DAVID A. DRUKER, B.Comm.
DRUKER & ASSOCIÉS INC.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O., STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TEL.: 935-8501

Collège Édouard-Montpetit

945, chemin de Chambly
Longueuil, Qué.
Téléphone: (514) 679-2630

APPEL D'OFFRES

TITRE: Système d'éclairage articulé
NUMÉRO: 5743-P

DATE ET HEURE D'OUVERTURE:
9 mars 1992 à 15 h, heure locale

La corporation du Collège Édouard-Montpetit demande des soumissions pour: fournir et livrer un système d'éclairage, articulé de marque Intellabeam pour le campus Longueuil situé au 945, chemin de Chambly à Longueuil.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Les soumissions pour le présent appel d'offres devront être faites sur les formulaires officiels fournis par le Collège. Ces documents seront disponibles au Bureau des achats, au local A-133, à partir du lundi 24 février 1992 durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 16 h 30, heure locale.

Les soumissions devront être déposées au plus tard à la date et à l'heure indiquées au début de cet avis au bureau de Mme Lucie Chapleau, régisseuse des approvisionnements au local A-133 du campus Longueuil.

Pour être valides, les soumissions devront être accompagnées soit d'un chèque visé, soit d'un bon de garantie de soumission, ou d'une lettre de garantie irrévocable de première demande faite au nom du Collège Édouard-Montpetit: ces garanties devront représenter dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

Le Collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jacques Leblanc, ing.
Directeur des ressources matérielles

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL
THE MONTREAL GENERAL HOSPITALDirection des services techniques
AVIS DE RECHERCHES D'ESPACES À BUREAUX

La direction des services techniques de l'Hôpital Général de Montréal recherche des espaces à bureaux pour loger une clinique externe. Le local doit être conforme au règlement de zonage et permettre une telle occupation.

Le périmètre des recherches est délimité:

a) l'avenue des Pins, entre, à l'est, la rue Simpson et l'avenue Steynning, à l'ouest, l'avenue Côte-des-Neiges;

a) l'avenue Côte-des-Neiges, entre, au sud, l'intersection avenue Côte-des-Neiges et l'avenue Docteur Penfield, au nord, l'avenue Cedar;

a) l'avenue Cedar, entre, à l'ouest, l'avenue Côte-des-Neiges, à l'est, l'avenue des Pins.

La superficie utilisable est estimée à 392 mètres carrés.

Le local doit être disponible dans les 30 jours suivant l'acceptation de la proposition par lettre. Le bail sera d'une durée minimale de trois ans.

On peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation d'une proposition en se présentant au secrétariat des services techniques au 1597, avenue des Pins, deuxième étage, entre 9 h et 15 h, du lundi au vendredi.

Les documents de proposition sont fournis aux propositions intéressées, moyennant un argument de vingt-cinq (25) dollars non remboursable.

Les propositions doivent être reçues dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cet effet avant 15 h, le 6 mars 1992, au 1597, avenue des Pins, deuxième étage.

L'ouverture des propositions suit l'heure de clôture. Les propositions doivent être valides pour une période de 90 jours à compter de la date de clôture.

L'Hôpital Général de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre proposition présentée.

Jean-Pierre Bertrand, RPA
Directeur des services techniques

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
161818 CANADA INC.

«CENTRE D'AUTOMATION DE MONTRÉAL»
2050, Mansfield, suite 420,
Montréal, Québec.

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic jusqu'à mercredi, le 26 février 1992 à 11 h, pour l'achat des biens suivants:

Lot no 1: Equipement de bureau comprenant ordinateurs, moniteurs, claviers, bureaux, tables de travail, fauteuils, classeurs, etc. Sujet à un nantissement commercial.

Les soumissions doivent être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention:

SOUMISSION
161818 CANADA INC.

2. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu mercredi, le 26 février 1992 à 11 h, au bureau du syndic.

3. Le lot 1 peut être inspecté au 2050, Mansfield, suite 420, Montréal, Québec, lundi, le 24 février 1992 entre 10 h et 16 h.

4. Les termes et conditions se rapportant à la présente vente par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire de s'en procurer une copie.

DAVID A. DRUKER, B.Comm.
DRUKER & ASSOCIÉS INC.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O., STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
TEL.: 935-8501

AMARC
ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (1983)

Appel d'offres

Location de véhicules

L'AMARC désire obtenir des soumissions pour la location de véhicules (automobiles et camionnettes).

Le cahier des charges et autres documents contractuels peuvent être obtenus gratuitement au pavillon de l'Administration de l'AMARC (entrée principale), 116 Notre-Dame, Montréal, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'AMARC, pavillon de l'Administration, 116 Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à 14 heures, le lundi 9 mars 1992. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'AMARC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le président et chef de la direction, Jean Emond

Fondation Québécoise du Cancer

NO 500-11-000767-927

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

LAVALIN SANTÉ INC. corps politique et incorporé, légalement constitué en corporation, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Ville de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, au 1100, boul. René-Lévesque Ouest (Québec) H3B 4P3.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Lavalin Santé Inc., de la Ville de Montréal, Province de Québec, a fait cession de ses biens le 14 février 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1992 à 13 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle 1 ou #2, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

DATÉ à Montréal, ce 20e jour de février 1992.

Coopers & Lybrand Limitée,
Syndic
André Giroux, c.a.
Responsable de l'actif
1170, rue Peel, Bureau 330
Montréal (Québec) H3B 4T2
Tél.: (514) 876-1520

APPEL D'OFFRES

Téléfilm Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

SOUS-TITRAGE CODÉ POUR MALENTENDANTS

Toutes les conditions sont contenues dans un document qui peut être obtenu aux bureaux de:

TÉLÉFILM CANADA
Montréal
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière
Ouest
14e étage
Montréal (Québec)
H3B 4L8
Tél.: (514) 283-6363
Téléc.: 055-60998
Téléc.: (514) 283-8212

TÉLÉFILM CANADA
Vancouver
375, rue Water, bureau 350
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V6B 5C6
Tél.: (604) 666-1566
Téléc.: (604) 666-7754

TÉLÉFILM CANADA
Halifax
5525, place Artillery
Bureau 220
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1J2
Tél.: (902) 426-8425
Téléc.: (902) 426-4445

Clôture des soumissions le vendredi 6 mars 1992 à 17 h, heure locale.

Seules les compagnies de sous-titrage codé pour les malentendants sises au Canada sont autorisées à soumissionner.

Téléfilm Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Telefilm Canada

APPEL D'OFFRES
PROJET: 063200-01

Centre d'Accueil de Longueuil à Longueuil
Le Centre d'Accueil de Longueuil, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation de ses locaux à Longueuil.

Les documents contractuels pourront être obtenus à partir du lundi 24 février 1992 au bureau des architectes.

Guyette Lafontaine-Rancourt Letourneau
McNamara
101, boul. Roland-Therrien, bureau 303
Longueuil (Québec) J4H 4B9
Tél.: (514) 463-0257

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ remis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de vingt mille dollars (20 000 \$) et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de dix mille dollars (10 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de dix mille dollars (10 000 \$).

Les soumissions seront reçues le mercredi 11 mars à 14 heures au:

Centre d'Accueil de Longueuil
600, rue Préfontaine
Longueuil (Québec) J4K 3V6
Tél.: (514) 670-3220

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent se renseigner des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelconque autre des soumissions reçues.

Gilles Dagenais
représentant du propriétaire désigné

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

1200, boul. Saint-Martin ouest, Bureau 200
Laval (Québec) H7S 2E4
Tél.: (514) 382-9234

LAVALIN SANTÉ INC. corps politique et incorporé, légalement constitué en corporation, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Ville de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, au 1100, boul. René-Lévesque Ouest (Québec) H3B 4P3.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Lavalin Santé Inc., de la Ville de Montréal, Province de Québec, a fait cession de ses biens le 14 février 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 mars 1992 à 13 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle 1 ou #2, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

DATÉ à Montréal, ce 20e jour de février 1992.

Coopers & Lybrand Limitée,
Syndic
André Giroux, c.a.
Responsable de l'actif
1170, rue Peel, Bureau 330
Montréal (Québec) H3B 4T2
Tél.: (514) 876-1520

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
2321 1279 QUÉBEC INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social au 286, rue Carre St-Louis, Montréal, Québec H2X 1A4

Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre 2321 1279 QUÉBEC INC. le 19 juin 1991 et que la faillite est rétroactive à la date du dépôt de la requête, soit le 28 février 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 3 mars 1992 à 13 h 30, au Bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour ouest, 200, boul. René-Lévesque ouest, Chambre 7, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 17e jour de février 1992.

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic

RAYMOND, CHABOT,
FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite

600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél.: (514) 879-1385

AVIS
SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.

es qualité de liquidateur de
LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS INC.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ qu'une ordonnance de liquidation a été rendue à l'égard de LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS INC. et que SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC. a été nommée liquidateur aux termes de ladite ordonnance.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'il est de l'intention du liquidateur de communiquer par écrit avec les créanciers et de verser aux actionnaires une première distribution de 2,00 \$ par action vers la fin mars 1992.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 20e jour de février 1992.

SAMSON BÉLAIR / DELOITTE & TOUCHE INC.
Liquidateur

1, Place Ville-Marie, Bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Télé

Informations nationales

Les libéraux adoptent un système proportionnel pour l'élection du chef

MARIE-CLAUDE LORTIE
HULL

■ Le Parti libéral du Canada vient de briser avec la tradition des partis politiques fédéraux et s'est doté hier d'un tout nouveau système d'élection à la direction plus démocratique, calqué sur celui du Parti libéral ontarien.

Cette nouvelle formule adoptée hier par quelque 800 libéraux réunis en congrès à Hull n'est pas le suffrage universel, où tous les membres du parti auraient voté directement pour leur candidat préféré. Il s'agit plutôt d'un système de représentation proportionnelle qui permettra au moins à tous les membres du parti d'envoyer les délégués de leur choix au congrès à la direction du parti.

Selon le système actuel, chaque association de comté appuie un seul candidat à la direction en tenant un vote parmi ses membres. Ceci prive les membres qui ne partagent pas la décision de la majorité de leur comté de toute représentation au congrès. Cet ancien système permettait donc aux machines électorales puissantes d'effacer complètement la voix de leurs opposants au sein des comtés.

La nouvelle formule prévoit que la délégation du comté représentera proportionnellement les préférences de ses membres. Ainsi, si un comté vote à 60 p. cent en faveur d'un candidat X, à 30 p. cent en faveur de Y et à 10 p. cent pour Z,



La sénatrice Lorna Marsden

et bien la délégation sera formée dans la même proportion.

Selon l'ancien système, toute la délégation serait partie voter en faveur de X.

Pierre Dalphond, co-président de la commission de réforme du parti qui a piloté le projet, a expliqué hier que cette formule avait été choisie parce que le suffrage universel aurait été trop et trop compliqué, puisqu'une élection à la direction compte généralement plusieurs tours de scrutin.

Selon le nouveau système, les délégués partent voter avec un mandat bien précis seulement pour le premier tour de scrutin. Si le candidat qu'ils appuient, au nom des membres de leur comté, est défait après le pre-

mier tour, ils peuvent ensuite voter selon leur choix.

La commission sur la réforme du parti a été mise sur pied après le congrès de Calgary en juin 1990.

Les participants au congrès libéral ont aussi voté hier en faveur d'une résolution qui prévoit qu'il faudra maintenant attendre 90 jours après avoir acheté sa carte de membre du parti pour avoir le droit de voter lors de la sélection des délégués de comté.

Le congrès a en outre adopté un nouveau système pour la révision du leadership, qui se veut plus démocratique, mais qui à cause d'une anomalie technique s'ajoute à l'ancien système, même s'il est contradictoire. Cette ambiguïté devra être clarifiée ce week-end, a expliqué la sénatrice Lorna Marsden, coprésidente de la commission de réforme.

Le nouveau système, proposé par la commission, permet aux membres des associations de comté de se prononcer directement sur la nécessité de tenir un congrès de révision du leadership, après la tenue d'une élection générale. Le système actuel prévoit que ce vote sur la révision du leadership soit pris en congrès national, par des délégués.

La résolution présentée par la commission prévoyait d'exclure Jean Chrétien, ou du moins tout leader élu selon le système abolie hier, du nouveau processus de révision. Mais les délégués ont voté en faveur d'un amendement qui lui retire cette protection.

Au congrès du PLC, Chrétien promet aux Québécois des horizons illimités

MARIE-CLAUDE LORTIE
HULL

■ Le leader du Parti libéral, Jean Chrétien, a inauguré officiellement le congrès biennal de son parti hier en livrant à ses membres un vibrant discours aux allures électorales, où il a promis aux Québécois un pays aux «horizons illimités», contre «l'état-nation du 19e siècle» que leur proposent les Jacques Parizeau et autres Lucien Bouchard.

«Nous devons proposer aux Québécois un Canada où ils seront fiers d'appartenir. Évidemment, Lucien Bouchard et Jacques Parizeau veulent donner aux Québécois les seules possibilités du Québec. Nous, nous devons proposer les possibilités non seulement du Québec, mais aussi du reste de toute la partie septentrionale de l'Amérique du Nord. (...) Nous allons proposer aux Québécois le fédéralisme du 21e siècle, c'est ça que nous allons faire», a en effet lancé le chef, avant d'être applaudi longuement par ses partisans réunis à Hull pour le week-end.

Le discours du chef fut d'ailleurs rempli d'attaques contre ces deux chefs politiques. Et si Brian Mulroney, Preston Manning, chef du Reform party et le Nouveau parti démocratique, furent eux aussi l'objet des foudres et des moqueries du chef libéral, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, lui, a été complètement épargné.

M. Chrétien ne s'est pas étendu sur le contenu d'une entente constitutionnelle qu'il serait prêt à approuver. Il a cependant rendu hommage au député André Ouel-

let, qui pilote actuellement le dossier libéral au comité Beaudoin-Dobbie. M. Ouellet y défend notamment un droit de veto pour le Québec et un certain réaménagement du partage des compétences.

«Il est possible d'être un fédéraliste convaincu tout en faisant en sorte que toutes les parties du Canada restent ensemble», a-t-il simplement confié à ses partisans.

M. Chrétien, qui est entré dans la salle de conférence illuminée par les projecteurs, sur un air de musique populaire entraînant et tandis qu'un vidéo coloré représentant les logos libéraux en mouvement était projeté sur deux écrans géants, a promis à ses ouailles une victoire éclatante aux prochaines élections. Le chef a d'ailleurs déclaré à ses partisans qu'il comptait mettre la machine libérale en marche dès les prochaines semaines.

Les thèmes qu'il entend défendre dans cette éventuelle campagne seront l'intégrité et la compétence. Le tout en prenant la défense du «monde ordinaire» et des chômeurs. Le chef libéral a d'ailleurs passé de très longues minutes durant son discours à parler de ces Canadiens frappés par la récession.

«Il y a plus de soupes populaires au Canada que de restaurants McDonald», a-t-il lancé à la foule, après avoir passé un bon moment à raconter la triste histoire d'un chômeur qui lui a écrit personnellement pour lui faire part de sa misère et lui demander de l'aide. Le service de presse du parti avait d'ailleurs préparé des photocopies et des traductions de cette lettre pour les journalistes.

Jean Chrétien a donc promis à tous ces chômeurs et ces gens frappés par la récession que jamais il ne les considérerait comme des «cinglés», faisant allusion à un incident survenu la semaine dernière en Ontario, où le premier ministre Mulroney a traité de ce nom un millier de manifestants venus lui transmettre leur opinion de ses politiques économiques.

Pour aider ces gens et les remettre au travail, M. Chrétien a répété que d'abord et avant tout, il comptait faire disparaître la très impopulaire TPS et mettre sur pied un nouveau système de taxation. Le leader libéral a cependant avoué qu'il lui était impossible «de promettre de couper radicalement les taxes». Mais la formule qu'il propose sera néanmoins «meilleure».

M. Chrétien a ensuite tenu à préciser que son gouvernement aurait une politique économique «responsable», sans pour autant parler du déficit laissé en héritage par le gouvernement libéral aux conservateurs qui dirigent actuellement le pays.

Le chef libéral est en outre revenu sur la question du libre-échange, promettant de le renégocier. Un groupe de libéraux présents au congrès tenteront cependant ce week-end de convaincre le parti d'abandonner ce projet pour tenter plutôt de mettre carrément fin au libre-échange.

Le leader libéral a aussi réitéré la proposition mise de l'avant par son parti il y a quelques semaines, qui demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux d'investir chacun un milliard de dollars pour remettre l'économie en marche «et les travailleurs au travail».

Ottawa songe à participer à la construction d'un super-collisionneur

DENNIS BUECKERT
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral examine sérieusement une demande américaine de participer financièrement jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars à la construction, au Texas, d'un «super-collisionneur», — un accélérateur de particules spécialisé —, qui permettra aux scientifiques de faire des recherches sur l'origine de l'univers. L'information a été confirmée vendredi par un responsable fédéral.

L'examen des résultats de collisions de particules aidera les chercheurs à comprendre ce qui s'est passé lors du big-bang, — l'explosion survenue il y a environ 15 milliards d'années et qui serait à l'origine de l'univers, selon l'hypothèse la plus courante.

Ottawa envisage également de participer au projet de super-collisionneur européen, a affirmé sous le couvert de l'anonymat une porte-parole du ministre des Sciences William Winegard.

Elle a précisé que le ministre avait mis sur pied deux comités pour examiner la possibilité de participer à un des deux projets ou aux deux.

Elle a toutefois démenti l'information voulant que le gouvernement y voit une alternative au projet controversé KAON, à Vancouver. Ces installations seraient utilisées pour l'étude des particules sub-atomique qui forment la matière.

L'an dernier, avant la tenue des élections en Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral avait accepté de verser 236 millions de dollars sur les 2 milliards requis pour la réalisation du projet.

À la veille de la victoire néo-démocrate, des rumeurs ont circulé à l'effet que le fédéral voulait se retirer du projet, rumeurs que les responsables fédéraux ont niées.

Aucune condition n'aurait été posée à l'offre fédérale, selon la source interrogée, et il revient au gouvernement de la Colombie-Britannique de l'accepter ou de la refuser. «Les 236 millions constituent une offre ferme. Nous attendons toujours la réponse.»

Elle a affirmé que le président américain George Bush avait demandé en décembre au premier ministre Brian Mulroney de contribuer au financement du super-collisionneur du Texas. M. Mulroney aurait répondu qu'il étudierait sérieusement la demande.

«M. Bush espère une participation qui se situerait entre 100 et 200 millions», a-t-elle indiqué.

Le Canada contribue déjà à un important programme scientifique américain, puisqu'il s'est engagé à dépenser 1,2 milliard pour la construction d'un système robotisé pour la station spatiale Freedom.

Le coût du super-collisionneur américain devrait atteindre 8,25 milliards de dollars, contre 1,44 milliard pour le projet européen.

Lancôme, Paris



UNE PRIORITÉ POUR LES YEUX!

LANCÔME offre deux solutions aux problèmes spécifiques du contour de l'oeil!

PROGRÈS CONTOUR DES YEUX

C'est une crème antirides spécifique pour le contour de l'oeil qui diminue les ridules de déshydratation et qui aide à prévenir la formation des rides. Fine et légère, elle pénètre rapidement pour redonner douceur, souplesse et tonus à la peau du contour de l'oeil. 15 ml. 34 \$ ch.

FORTÉ-VITAL YEUX

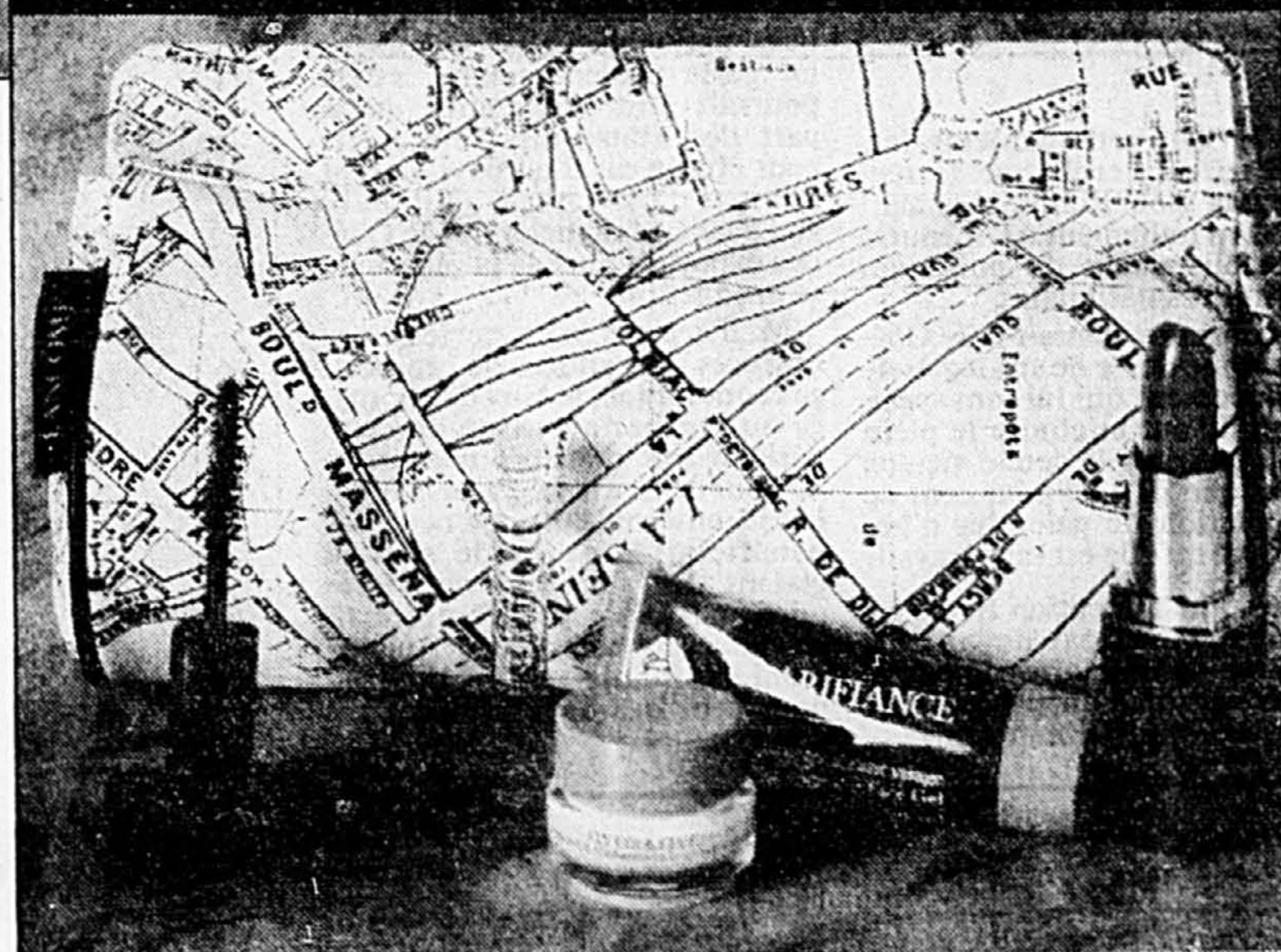
C'est une crème qui agit en profondeur afin de tonifier, raffermir et protéger de la fatigue, du stress et des agressions environnementales néfastes la peau délicate du contour de l'oeil. 15 ml. 41 \$ ch.

VOTRE PRIME

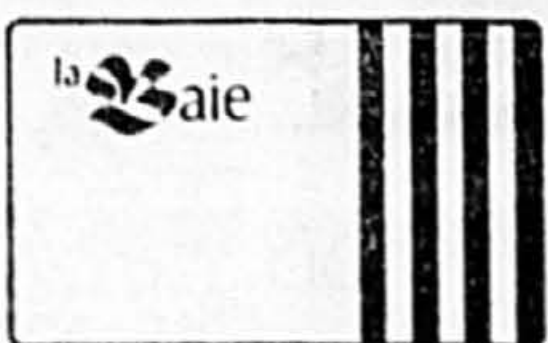
À l'achat de 19,50 ou plus de produits Lancôme à la Baie, vous recevrez, sans frais, notre fabuleuse prime «Impressions modernes» contenant les cinq produits sensationnels suivants : Clarifiance. Gel purifiant et moussant pour le visage, 20 ml; Hydrative. Ressource permanente d'hydratation, 7 ml; Hydra-Riche. Rouge à lèvres crème hydratant. Coraline; Défincils. Mascara haute définition, noir, 5 ml; Trésor. Eau de parfum, 2,5 ml. Une prime par personne. En vigueur jusqu'au 7 mars ou tant qu'il y en aura.

Produits de beauté, rayon 240.

PRIME EXCLUSIVE



Si vos achats mensuels portés à votre compte la Baie égalent 100 \$ ou plus (avant taxes), vous recevrez une prime-crédit de 5 \$ avec votre prochain relevé de compte. Renseignez-vous à votre magasin la Baie. Limite d'un prime-crédit par relevé de compte.



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Informations nationales

30 000 agriculteurs manifestent pour obtenir des garanties du GATT

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Comme des milliers de fermiers de tout le pays, 500 agriculteurs de la Matapédia ont voyagé de nuit pour assister, hier, sur la colline parlementaire, à un grand rassemblement agricole, qui a failli tourner à la manifestation anti-gouvernementale.

Après avoir attendu pendant des heures sous un soleil radieux mais une température en-dessous du point de congélation, la foule estimée à plus de 30 000 personnes a bruyamment manifesté sa colère contre le premier ministre Brian Mulroney et le gouvernement conservateur, qu'on soupçonne de ne pas prendre la défense des agriculteurs canadiens aux négociations du Gatt, l'Accord international sur le commerce et les tarifs.

«On veut Brian», scandaient les manifestants, que tentait d'arranger le vice-premier ministre, M. Dan Mazankowski, accompagné sur la tribune par une trentaine de députés et ministres conservateurs, qui se sont fait copieusement huer par la foule, solidement encadrée par les forces de l'ordre dont des dizaines d'agents de la Gendarmerie royale du Canada.

À l'intérieur du Parlement, l'atmosphère n'était guère plus conciliante. L'agriculture a monopolisé les débats à la période de questions. L'opposition et le gouvernement se sont alors accusés mutuellement de vouloir se faire du capital politique sur le dos des fermiers.

«Le premier ministre négocie présentement en votre nom pour obtenir un éclaircissement et un renforcement de l'article XI», a déclaré M. Mazankowski, qui a été suivi à la tribune par Mme Audrey McLaughlin (NPD) et M. Lucien Bouchard (Bloc québécois). Mais le plus applaudi a été le libéral Jean Chrétien et le «père» des offices de commercialisation, l'ex-ministre libéral, M. Eugene Whelan.

Brandissant des pancartes aux slogans agressifs et parfois vulgaires, les manifestants se sont retournés vers l'ambassade américaine, de l'autre côté de la rue, pour conspuer le gouvernement des États-Unis, qui recevra d'ici quelques jours la visite d'une délégation canadienne. Le premier ministre Mulroney tentera alors de convaincre le président George Bush de se joindre à cinq autres pays, dont le Japon, pour réclamer une modification du projet Dunkel.

Tel que libellé, l'article XI du projet de règlement pourrait conduire à l'abolition des offices de commercialisation des produits agricoles. Sa mise en oeuvre toucherait particulièrement les producteurs de lait, d'œufs et de volaille en restaurant des pratiques commerciales fondées sur la loi du marché plutôt que la gestion de l'offre, ce qui nuirait à la stabilité des prix et à la production au Canada.

Pendant que le ministre Mazankowski s'époumonait pour faire passer le message gouvernemental, le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Jacques Proulx, lui tournait le dos et fumait une cigarette, hochant la tête en signe d'incrédulité. «n n'improvise pas de



Le directeur général du GATT Arthur Dunkel a accueilli hier à Genève le ministre canadien du Commerce, Michael Wilson.

la sorte sans qu'un beau matin, ça nous retombe sur le nez», a-t-il mentionné par la suite.

Le président de l'UPA a refusé de se joindre à la délégation canadienne, qui doit revenir bredouille de Bruxelles dans les prochaines heures, où elle n'a pas réussi à rallier les Européens à la cause canadienne. «Ce sont nos produits que nous voulons vendre, pas nos fermes», a déclaré devant l'assemblée M. Pierre Gaudet, de Nicolet.

M. Rodrigue Dubois, qui possède une ferme de 142 acres dans les Laurentides, est le cinquième membre de sa génération à exploiter la ferme familiale fondée en 1865. «Quand on regarde ce qu'on propose, on a l'impression de se retrouver dans les années 1950. La proposition du Gatt, qui veut déréglementer à long terme et faire tomber toutes les barrières tarifaires et non-tarifaires, nous conduit vers l'instabilité comme aux États-Unis, où le tiers des producteurs américains sont sur le bord de la faillite», a-t-il mentionné en interview.

Organisateur de la caravane de 10 autocars de la Matapédia, M. Gratien d'Amour, de Trois-Pistoles, soutient que le modèle proposé par le Gatt «n'est pas pratique pour une entreprise de type familial telle qu'on la connaît au pays». Substituer les offices par des tarifs douaniers ne permettra plus de gérer la production et les cultivateurs canadiens devront affronter les puissants producteurs américains si bien que plusieurs n'en réchapperont pas, prédit-il.

«On va être obligé de grossir nos fermes, on va se retrouver avec 250 vaches comme aux États-Unis, où les producteurs crèvent quasiment de faim et sont obligés d'envoyer leurs enfants à la soupe populaire. On ne veut pas finir comme ça au Québec», a affirmé Mme Céline Dumont, qui exploite avec son mari la ferme familiale, en plus de celle qu'elle a rachetée de son père.

Pour Francis Lavoie, du Témiscouata, «si le GATT, c'est la même chose que le libre-échange, ça ne nous apportera rien de bon. On ne sait pas de quel côté le gouvernement penche. Un jour, il dit une chose, et le lendemain, une autre», a-t-il dit avant de se joindre à la manifestation, qui aurait coûté plus d'un million de dollars en frais d'organisation.

La plupart des 108 pays du Gatt doivent faire connaître leur ré-

ponse à la proposition Dunkel d'ici le 1er mars.

La délégation canadienne va tenter un rapprochement avec les Américains

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne
BONN

■ N'ayant reçu aucun engagement ferme de la part des Européens au sujet des positions canadiennes dans le dossier agricole au GATT, la délégation canadienne se tournera vers les États-Unis pour tenter un ultime effort de rapprochement.

Le ministre du Commerce international Michael Wilson a d'ailleurs reconnu hier au terme d'une mission commerciale de deux jours en Europe, que les États-Unis demeuraient le principal adversaire du Canada sur la question du renforcement de l'article XI du GATT.

À Genève et à Bonn hier, M. Wilson a répété que la bataille était loin d'être gagnée. Le ministre d'État à l'Agriculture Pierre Blais et le ministre québécois de l'Agriculture Yvon Picotte ont aussi noté qu'il y avait possibilité de trouver un terrain

d'entente avec la Communauté européenne pour exiger l'éclaircissement de la portée de l'article XI, quoique les objectifs des deux parties n'étaient certainement pas les mêmes. Les échos du porte-parole du vice-président de la CEE, Frans Andriessen, jeudi, donnaient toutefois un autre son de cloche.

À Genève, la délégation composée des ministres canadien et québécois de l'Agriculture et de représentants d'une quinzaine d'associations agricoles, a rencontré le directeur général du GATT, Arthur Dunkel.

Les propositions Dunkel déposées en décembre, préconisent l'établissement d'un système de tarifs pour remplacer les contingents permis en vertu de l'article XI, ce qui a suscité le désarroi dans les milieux agricoles canadiens et québécois.

Grâce à cet article, le Canada contingent ses secteurs du lait, de la volaille et des œufs, ce qui lui permet de limiter les importations. Or, aux yeux de la CEE

et des États-Unis, ce système de gestion de l'offre constitue une mesure protectionniste qui crée des distorsions dans le commerce agricole international.

Le ministre Wilson a répliqué cependant que le Canada ne bouleverserait pas les marchés internationaux puisqu'il n'exporte pas de produits contingents, qu'il a ouvert ses marchés à la concurrence internationale et qu'il s'en tient aux règles définies par le GATT.

Un porte-parole du GATT a toutefois affirmé hier que les arguments du Canada avaient peu de poids au sein de la communauté internationale.

En effet, la position du Canada ne compte que cinq adeptes dont le Japon, la Suisse et la Corée du Sud.

M. Dunkel a indiqué en privé à ses interlocuteurs qu'ils devaient eux aussi «mettre de l'eau dans leur vin», à défaut de quoi la conclusion d'un accord final du GATT était compromise.

LE SEUL REER

QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT

en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE

1 800 567-FONDS

À MONTRÉAL : (514) 285-FONDS

Laval
Place Marois
3200, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval (Québec)
H7T 1A1

Montréal-Est
Centre d'achat Champlain
7788, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1L 1A5

Longueuil
1615, chemin Chambly
Longueuil (Québec)
J4J 3X4

Centre-ville
Les Cours Mont-Royal
1555, rue Peel
(Niveau Métro)
Montréal (Québec)
H3A 3L8

NOUVEL
EMPLACEMENT

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

PROFITE À TOUT LE MONDE

Parizeau appuie une stratégie de développement qui va favoriser le plein emploi

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

■ Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, croit que la tendance à la globalisation des marchés ne va nullement à l'encontre de l'établissement de politiques économiques nationales.

Au contraire, pense-t-il, le Québec devra se doter de stratégies de développement qui lui sont spécifiques s'il veut atteindre le plein emploi et briser le cercle vicieux voulant que 20 à 25 pour cent de sa population ne paie plus d'impôts parce qu'elle est sans travail.

Lors d'une allocution livrée en anglais à Montréal devant un groupe de gestionnaires de portefeuilles venant d'un peu partout au Canada, M. Parizeau a fait va-

loir que l'instauration de politiques nationales n'est nullement un geste protectionniste. «Cela pourrait être perçu ainsi de la part des États-Unis mais ce ne peut être le cas d'un pays de sept millions d'habitants», a-t-il souligné avant de rappeler que le Québec exportait plus de la moitié de sa production.

M. Parizeau n'en revient pas qu'après sept années de croissance économique, le taux de chômage au Québec au terme de cette période soit demeuré autour de 10 pour cent. «Il y a 15 ans, signalait-il, environ 80 pour cent des bénéficiaires de l'aide sociale étaient des gens qui ne disposaient pas des capacités nécessaires pour être employés. Aujourd'hui, la situation est inversée: 80 pour cent des bénéficiaires sont employables.»

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant :

54826572

Si non, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse